

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

CEUX QUI VOIENT CLAIR

Le *Devoir* peut se rendre le témoignage d'avoir été, depuis sa fondation, un des quotidiens du Canada qui se sont le plus occupés du grave problème des immigrants. Il a, à maintes reprises, même au risque de fatiguer ses lecteurs, insisté, de 1910 à 1914, sur la nécessité d'une refonte de tout notre régime d'admission des nouveaux venus au Canada. Depuis août 1914, il a vingt fois souligné que le temps était excellent pour faire cette refonte, négligée jusque-là par nos législateurs. Rien ne s'est encore fait, pourtant; tout reste à faire. Et si les prévisions de ceux qui croient à l'arrivée prochaine de nouveaux citoyens au pays s'accomplissent, si, d'ici quelques années, le courant migratoire d'Europe à destination des nouvelles provinces recommence et grossit, nous risquons d'être pris au dépourvu et débordés par notre propre faute.

Ce n'est pas que les hygiénistes non plus que les sociologues canadiens, penchés sur le creuset où l'immigration d'avant 1914 a mêlé des éléments disparates importés de partout, n'aient pas élevé la voix pour dénoncer notre imprévoyance. Nous le notons ici aux derniers jours de janvier, plusieurs médecins proposés au service de l'immigration canadienne, à commencer par les docteurs Bryce et Pagé, des aliénistes comme les docteurs Desloges et C. R. Clarke — dont nous avons cité le 29 janvier une correspondance au *Globe*, sur les résultats de notre régime d'avant 1914 — ont déjà maintes fois condamné la façon dont nous avons laissé toutes sortes de gens entrer au pays sans prendre à leur endroit des mesures de prudence élémentaire. Nos techniciens ont fait leur devoir, tout leur devoir.

Ce sont nos législateurs, nos hommes politiques, ceux qui nous gouvernent, qui sont restés muets, indifférents, inertes, bien qu'ils eussent dû, dès la première heure de cette immigration intense, prévoir certains des problèmes qu'elle poserait. Notre presse elle-même est aussi condamnable, car jamais elle n'a cherché à intéresser pour de bon les Canadiens à ce qui se passait de côté. C'est au cours de ces mois-ci seulement que des gazettes ultra-loyalistes ont soudain découvert un danger dans la présence parmi nous d'un fort élément d'origine non-britannique. Le péril, pourtant, n'est pas là; il a été, le menace de rester dans l'ignorance où nous avons vécu, où nous serons encore demain, à moins que nous nous éveillions enfin, du passé de ceux qui nous viennent, de leurs tares physiques et morales, dans l'imprudence avec laquelle nous avons laissé entrer ici des individus faibles d'esprit, physiquement ou moralement dégénérés et déjà à charge à nos provinces, qu'ils vivent dans les prisons, dans les asiles d'aliénés ou les maisons de santé dispersées à travers le pays, ou même en liberté.

Ces jours-ci encore, un médecin déjà cité, le docteur C.-K. Clarke, surintendant médical de la commission nationale canadienne de l'hygiène mentale, a confirmé dans une lettre à la *Free Press* de Winnipeg (3 mars 1919) une partie des remarques que nous avons déjà faites ici sur ce même sujet de l'immigration, de la mi-octobre à la mi-novembre 1913, dans une enquête au port d'admission de Québec.

"Nos lois d'immigration, écrit-il, paraissent formidables, sur le papier; et si on les administrait sagement, elles donneraient de meilleurs résultats que ceux que nous avons constatés dans le passé; mais, admettons-le tout net, on ne les a pas administrées avec sagesse. Les provinces canadiennes ont dû recevoir ce qui leur est venu; et bien que la loi de déportation ait apporté quelque palliatif au mal, il n'en reste pas moins qu'une étude même superficielle des statistiques compilées récemment dans l'Ouest démontre que l'immigration a imposé à toutes les provinces de cette région des fardeaux qui ne sont pas en réalité leurs. Les immigrants défectueux, du type moron (le moron est l'individu au développement intellectuel arrêté, et qui n'est pas en réalité plus intelligent qu'un enfant normal d'une douzaine ou d'une quinzaine d'années) sont la plus grande menace possible pour une communauté. Or, rien qu'en Manitoba, une étude approfondie de la situation démontre que l'immigration a laissé entrer parmi les gens venus assez récemment dans la province, un nombre alarmant d'individus du type moron, dont la présence coûte aujourd'hui très cher au Manitoba." Le docteur Clarke rappelle à ce sujet un exemple déjà cité par lui dans une lettre au *Globe* du 27 janvier 1919, celui de dix-neuf filles toutes venues d'outre-mer, la plupart de mauvaises moeurs, toutes faibles d'esprit, qu'il a examinées à Winnipeg, et qui ne peuvent être laissées sans surveillance, dit-il, "à cause de leur incapacité à se conformer aux règles les plus élémentaires de la décence".

Nous signalons ici même, dès 1913, le manque à peu près complet de l'examen mental et physique que l'immigrant eût dû subir dès son arrivée à Québec, et qu'il ne subissait pas en réalité, par suite de l'incompétence notoire des trois quarts des gens préposés à ce service simplement à cause de leurs relations politiques et malgré leur manque d'entraînement à pareille besogne. Six ans après nous, le docteur Clarke écrit, toujours à la *Free Press* de Winnipeg: "Plusieurs des inspecteurs, peut-être même la plupart, n'ont aucune compétence pour la tâche qu'ils ont à accomplir; ce sont des gens choisis à cause de leurs affiliations politiques; et même s'ils étaient compétents, le temps leur manque pour faire leur travail consciencieusement et au mieux des intérêts du Canada." Il n'y a du reste qu'à avoir vu faire l'examen des immigrants, lors de leur arrivée chez nous, pour savoir quelle piètre comédie c'est que cet examen. Il est arrivé assez souvent, avant 1914, pendant la grande période de l'immigration, que les inspecteurs ont fait subir en quelques heures l'examen médical à deux ou trois mille individus, au taux de 150 immigrants à l'heure pour chaque médecin. Cela seul ne fait-il pas saisir tout de suite le caractère illusoire d'un contrôle aussi superficiel?

Nous concluons ici même, en novembre 1913, à la nécessité urgente de sortir l'immigration de la politique, de faire subir des examens de compétence particulière aux médecins inspecteurs, de les spécialiser de ce côté, de mettre les immigrants sous observation médicale dès leur embarquement à bord du paquebot qui les amène ici, d'agrandir l'hôpital des immigrants à Québec ainsi que toutes les constructions affectées au logement des nouveaux venus. M. le docteur Pagé avait alors vingt fois signalé à Ottawa l'urgence de ces réformes, mais sans en rien obtenir. Le docteur Clarke en arrive, pour sa part, à une conclusion analogue, lorsqu'il insiste à la fin de sa communication à la *Free Press*, sur "la nécessité d'agrandir le local où sont reçus les immigrants, pour qu'on puisse les examiner à fond et par des méthodes scientifiques, quant à leur état physique et mental, sous la direction de gens dont on ne pourrait contester l'entraînement non plus que les connaissances médicales".

Ainsi donc, toute la campagne du *Devoir* contre une immigration faite à la diable, toutes les principales suggestions qu'il a faites dès 1913 et même avant à propos de l'examen des nouveaux venus et de leur admission au pays, tout cela rencontré dès lors et rencontré aujourd'hui l'assentiment de spécialistes, de techniciens, de médecins expérimentés dont la plupart n'ont jamais connu l'existence de notre enquête. Mais, comme nous, ils ont vu ce qui se passait, comme nous ils ont touché du doigt les résultats d'une politique aussi insensée, aussi imprévoyante, avec nous ils concluent à la nécessité urgente d'une réforme complète. Triompheront-ils enfin d'une inertie, d'une indifférence, d'une criminelle insouciance trop longtemps prolongées? Souhaitons-le, pour le bien général de l'Etat et de nos différentes provinces.

Georges PELLETIER.

E LOZEAU

La troisième série des billets du soir de notre ami Lozeau, extrêmement bien accueillie par la critique, est en train de disparaître des librairies, bien qu'il y en ait eu un tirage de deux mille. Les quelques

douzaines d'exemplaires encore en librairie se vendent 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au *Devoir* ainsi que chez l'auteur, 343, rue Drolet, en ville, et dans les bons établissements de librairie de la province. Les deux premières séries sont épuisées depuis longtemps.

CHRONIQUE D'OTTAWA MM. CLARK ET LAPOINTE PARLENT

Tous deux ont un souvenir ému pour M. Laurier
— M. Cannon attaque M. Rowell

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 6 mars.
La série des gros canons s'est augmentée aujourd'hui de plusieurs unités parmi lesquelles un observateur facétieux pourrait citer le motier du docteur Clark, la "grosse Bertha" de M. Ernest Lapointe et le "75" de M. Cannon, auxquels il faudrait ajouter la mitrailleuse du docteur Edwards qui a crepité pendant la première partie de la soirée, sans tuer personne, comme à l'ordinaire. M. Clark, de Red Deer, a cependant fait à l'adresse du feu chef de l'opposition, un effort oratoire qui a mérité et obtenu l'admiration de tous ceux qui l'ont entendu et qui a pu adoucir dans le cœur des libéraux l'amertume du souvenir que leur a laissé la défection de Red Michael et la vibrante philippique dont il l'avait accompagné, sous l'œil impassible de M. Laurier, qui fut toujours "bon encaisseur" comme on dit en termes de sport. M. Lapointe, de Kamouraska, n'a Cannon n'a aussi déposé leur hommage sur la tombe du vieux chef, puis cherché ensuite chacun selon son tempérament le défaut de la cuirasse de l'adversaire. M. Lapointe a pris le point de vue anti-impérialiste sur les voyages et les déclarations de sir Robert Borden, tandis que M. Cannon a violemment dénoncé entre autres choses la censure de la presse. "C'est au point, dit-il, que dans le moment où je parle, les représentants des journaux m'ont dit, mais que demain ils n'auront ni la préférence ni les honneurs de nos journaux. Cette prédiction un peu exagérée a fort amusé la députation, sauf peut-être M. Rowell, qui n'a pas été mené par le député de Dorchester; celui-ci a répliqué sous une forme légèrement variée l'expression "commercialized Christianity" qui est tant de succès l'année dernière dans la bouche de M. Charles Macpherson.

Avant la reprise du débat, ce dernier a donné lecture de dépêches de Londres relatives à la préférence accordée à la Grande-Bretagne aux Etats-Unis à notre détriment, dans les commandes pour la reconstruction. Sir Thomas White a répondu en donnant connaissance d'un câblogramme, de M. Perley, assurant qu'il a téléphoné à M. Lloyd Harris et que celui-ci prétend que ce n'est pas vrai. Donc, ce n'est pas vrai, officiellement, et le pays est invité à pousser un grand soupir de soulagement.

On a ensuite annoncé la reprise du débat sur l'adresse et le député de Red Deer s'est levé.

LE DOCTEUR CLARK

Le Dr Clark a commencé par dire qu'il ne donnait ni sa compétence ni son cœur à la reconnaissance à son tour à la mémoire de sir Wilfrid Laurier. Puis il prononce des paroles empreintes à la fois de regrets sincères et d'une haute facture oratoire, que le grand auditoire (des galeries sont remplies) goûte profondément et applaudit à plusieurs reprises. La personnalité de Laurier, dit M. Clark, révélait un caractère d'exceptionnel et d'exceptionnel, d'exceptionnelle distinction du cœur et de l'esprit. Elle offre des analogies frappantes avec celle de Gladstone; mais plus heureuse que celui-ci, sa fin ne fut pas une longue et pénible agonie, et l'on peut dire qu'il s'est évanoui, avec son ordinaire démarche pleine de dignité, vers la porte de l'éternité, où l'on peut sans beaucoup d'imagination évoquer les paroles de bienvenue qui l'ont accueilli dans le sein du Père. "Venez, bon et fidèle serviteur, qui avez livré tant de luttes pour la défense de l'idéal que vous aviez donné comme but à votre vie, etc., etc." Cette tirade, d'une belle tenue littéraire, a été vivement applaudie. L'orateur rappelle ensuite quelques souvenirs personnels illustrant la bonté de l'ancien premier ministre, dont les qualités de cœur étaient encore plus grandes que celles de l'esprit, ce qui explique l'attachement que lui portaient même ceux qui différaient d'opinion avec lui sur les choses publiques. Puis M. Clark rend hommage à Lady Laurier, pour l'appui constant qu'elle a toujours apporté à son compagnon dans toutes les phases de sa vie mouvementée.

Le député de Red Deer passe ensuite à la situation présente des affaires publiques et en établit d'un mot le bilan: la guerre est terminée et il faut maintenant reconstruire. Nous n'avons eu jusqu'à présent qu'à nous féliciter du cabinet unifié; il a accompli sa tâche avec courage et détermination. La principale était d'imposer la conscription militaire; c'est sur cette question, qui a profondément modifié la vie politique au Canada, que le gouvernement a mérité le plus d'approbation. Quels ont été les résultats de la mise en vigueur de cette loi? M. Clark en voit trois principaux: elle a proclamé à l'univers la fièvre déterminée du peuple canadien de poursuivre la lutte jusqu'au bout; elle a permis aux autorités militaires de tenir au front les unités canadiennes à leur force maximum; enfin elle a rendu possible le retour en congé de ceux qui étaient partis depuis trois ou quatre ans.

BLOC-NOTES

La "Revue Trimestrielle"

La *Revue Trimestrielle* vient d'achever sa quatrième année. C'est, selon toute probabilité, la revue la plus sérieuse, la mieux faite, qu'on ait encore publiée chez nous. Cela ne veut pas dire, malheureusement, qu'elle y ait remporté un succès proportionné à son mérite. Mais la *Revue* tient, quand même, sa dernière livraison d'œuvre précieuse sur un article, où elle affirme sa volonté de vivre. Nous espérons que le public voudra efficacement seconder cette résolution. Il y a dans les milieux français d'Amérique, des milliers de gens qui pourraient avec intérêt recevoir et lire une publication comme celle-ci. A cause de la hausse générale des prix d'impression, les administrateurs de la *Revue* ont dû porter à \$3 (75 sous le numéro) son prix d'abonnement. Aucun de ceux qui connaissent cette publication ne trouvera ces prix trop élevés.

En Alsace

Nous avons signalé plus d'une fois déjà les inquiétudes qu'inspirent aux catholiques de France et d'Alsace l'attitude d'une partie du monde officiel. Personne, semble-t-il, n'a plus le droit de se faire d'illusions sur le grand effort que tentent, en Alsace, le vieil anticléricalisme français. Aussi, les catholiques d'Alsace prennent-ils le meilleur moyen de se protéger: ils s'organisent pour une vigoureuse défense. Les derniers journaux d'Europe nous apportent la nouvelle de la constitution, en Alsace, d'un Centre catholique. Le nouveau groupe formé ainsi son programme: maintien de l'école confessionnelle, l'enseignement bilingue, maintien des droits traditionnels de l'Eglise, administration régionaliste, maintien des lois sociales et ouvrières. Cette manifestation a défilé à plusieurs journaux. L'un des principaux collaborateurs de la *Croix*, Francis Riposte, "Elle s'imposait cependant, puisque les indices que nous avons successivement relevés dans nos colonnes indiquent une volonté arrêtée de ne pas tenir compte des personnes, faibles et méprisables, de l'envoi d'une multitude excessive de fonctionnaires juifs et protestants, la désignation de ministres non catholiques pour des écoles catholiques, la distribution de manuels condamnés, etc., etc., ont profondément ému la population alsacienne. Elle se défend. C'est de tout cœur qu'elle est redevenue française, mais elle veut le respect de ses traditions. On le lui a promis. C'est son droit, c'est son devoir de les protéger."

Le "Toronto News"

On annonce que le *Toronto News* change de mains. Le communiqué officiel déclare qu'il a été acheté "par une puissante compagnie, qui en prendra immédiatement la direction" et se propose de lui faire subir de grandes améliorations. Il ajoute: "On a dit dans d'autres journaux que le *News* avait été acquis par des intérêts particuliers (special interests); ceci est faux. M. McDiarmid sera le gérant général de la compagnie." Le public fera son choix entre les affirmations et les démentis. S'il y avait une loi qui obligeât les nouveaux propriétaires du *News* à s'afficher publiquement, le journal se trouverait infiniment moins exposé aux suspensions désagréables. On sait, en effet, qu'on pourrait à peu près deviner, et derrière toutes ces feuilles qui se vendent à un prix très bas, mais que leur valeur réelle de l'avis du ministre de l'Agriculture, est de \$500 à \$1,000. La différence que l'on fait entre l'Abitibi et les autres régions, est justifiée par le fait, que la première était plus éloignée, il convient de vaincre ce désavantage par une réduction de tarif.

MM. Smart et Gault ont demandé à M. Taschereau de fixer le nombre de minutes avec le général Pau. Il lui a parlé de la légende de notre patrie. — Mais, je l'entends depuis trois jours, ce patois, s'est écrié le général. Il me paraît être celui qui parlent nos orateurs...

Un revenant

Les journaux d'Europe annoncent en quelques lignes la mort de M. Daniel Wilson. Les dépêches n'ont même pas pris la peine de mentionner l'événement. Il y eut une heure pourtant où le nom de M. Daniel Wilson soulevait les échos du monde entier. M. Wilson était le gendre du président Grévy. Le tapage qui se fit autour de son rôle dans ce qu'on a appelé la trahison des décorations, provoqua le départ de l'Élysée du vieux président.

M. Wilson revint à la Chambre quelques années après, puis s'enfuya tristement dans l'obscurité. La nouvelle de son décès a été pour beaucoup une surprise: on le croyait mort depuis longtemps. Il avait soixante-dix-neuf ans. A l'hôtel de Ville, M. Décarie et M. Des Serres déclarent à l'Assemblée qu'ils entendent assurer au français, à l'hôtel de Ville, les mêmes droits que l'anglais.

Tant mieux, mais n'est-il pas étrange que, dans une ville comme Montréal, on soit obligé de faire des efforts extraordinaires pour obtenir une pareille mesure d'équité? Cela marque jusqu'où peut nous faire tomber l'apathie.

Notre "patois"

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

LA SESSION DE QUEBEC

Prohibitionnistes et antiprohibitionnistes s'entendraient pour écarter le referendum, moyennant certaines conditions — Les terres pour des soldats — La fin la semaine prochaine.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, le 6. — La Chambre s'est réunie après la séance de cet après-midi à 11 heures 30 vendredi. Nous aurons donc encore une autre semaine de session. Ce sera de toute évidence la dernière. Il n'est pas probable que ces quelques jours avant la prorogation soient moins de scènes assez orageuses car le gouvernement s'enquerra sur les affaires de Maisonneuve. Comment le premier ministre lui répondra-t-il? Nous ne savons rien de positif à ce sujet, mais il semble que la meilleure solution serait l'annonce des élections générales et d'une lessive par les électeurs qui paraît assez certaine.

On parle couramment d'une entente

entre le gouvernement et les armées de la tempérance au sujet de la prohibition. Les tempérants canadiens-français ne verraient pas d'objection sérieuse à la vente des vins, de la bière et du cidre surtout, dans les proportions d'alcoolisation que le gouvernement prévoit pour le referendum. Ce sont les associations anglaises qui s'opposent le plus violemment à ce compromis; mais il n'est pas écrit que les Anglais auront toujours le dessus. Les tempérants mettent cependant une condition à l'abandon du referendum, à savoir: la vente des vins et de bières par les seuls "marchands autorisés", qui, on le sait, seront vingt-cinq au maximum.

Cet après-midi, on s'est surtout occupé

des crédits de la voirie et de la colonisation. La Chambre a voté une somme totale de \$929,000.

Avant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier les estimés, M. Taschereau, ministre des travaux publics a présenté, au nom de M. Allard, conseiller législatif et ministre des terres de la Couronne, un bill relativement aux lots que le gouvernement accordera aux soldats.

M. Sauvé a fait une critique bienveillante du bill. Il a demandé pourquoi ces terres n'étaient pas données dans l'Abitibi qui est le paradis terrestre du gouvernement, la région où il dépense le plus de crédits. Le ministre des travaux publics lui a répondu que le département consignerait sûrement aux soldats de l'Abitibi de préférence dans l'Abitibi, mais que l'on désirait laisser ceux-ci libres de choisir la région où ils voudraient s'établir. Il ne doute pas qu'il doive y avoir beaucoup de militaires qui profiteront de cette offre, car elle est très alléchante. Le gouvernement fédéral leur accorde un crédit de \$2,500 et le gouvernement provincial leur donne gratuitement une terre. (Il est bien malheureux que le gouvernement ne donne pas les mêmes avantages combinés, c'est-à-dire le crédit et le lot gratuit, aux colons de cette zone.)

M. Sauvé, par des questions insidieuses, a fait admettre au ministre que le cadeau du gouvernement ne se monterait pas à grand-chose. Les terres se vendent à l'heure actuelle trente dollars dans l'Abitibi et soixante dollars ailleurs. M. Taschereau explique cependant que les terres se vendent à un prix très bas, mais que leur valeur réelle de l'avis du ministre de l'Agriculture, est de \$500 à \$1,000. La différence que l'on fait entre l'Abitibi et les autres régions, est justifiée par le fait, que la première était plus éloignée, il convient de vaincre ce désavantage par une réduction de tarif.

MM. Smart et Gault ont demandé à M. Taschereau de fixer le nombre

de minutes avec le général Pau. Il lui a parlé de la légende de notre patrie. — Mais, je l'entends depuis trois jours, ce patois, s'est écrié le général. Il me paraît être celui qui parlent nos orateurs...

La compétence professionnelle

Tant vaut le maître, tant vaut l'école! C'est un axiome généralement reçu et la question de la compétence professionnelle des instituteurs intéresse donc tous ceux qui préoccupent les problèmes d'éducation. Le sujet sera traité ce soir, du point de vue spécial de notre province, par l'inspecteur général des écoles catholiques, M. C. J. Magman. M. Magman parlera à l'École du Plateau, sous les auspices du Cercle Roy, groupement d'instituteurs montréalais. Tous les instituteurs et institutrices et les amis de l'éducation sont cordialement invités à cette réunion.

Le sujet est d'une portée assez générale pour les intéresser tous.

Famine

Le leit-motiv de la plupart des dépêches d'Europe c'est famine. On raconte des faits de souffrance effroyables, on redoute que la famine engendre le bolchevisme. S'est-on assez moqué, en certains milieux qui se croyaient pratiques, de ceux —, dès le début du grand conflit, mettaient le public en garde contre cette possibilité de famine!

Et la formule après la guerre, la révolution, s'est-elle assez rigoureusement vérifiée?

Notre "patois"

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

UN COMPROMIS?

Prohibitionnistes et antiprohibitionnistes s'entendraient pour écarter le referendum, moyennant certaines conditions — Les terres pour des soldats — La fin la semaine prochaine.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, le 6. — La Chambre s'est réunie après la séance de cet après-midi à 11 heures 30 vendredi. Nous aurons donc encore une autre semaine de session. Ce sera de toute évidence la dernière. Il n'est pas probable que ces quelques jours avant la prorogation soient moins de scènes assez orageuses car le gouvernement s'enquerra sur les affaires de Maisonneuve. Comment le premier ministre lui répondra-t-il? Nous ne savons rien de positif à ce sujet, mais il semble que la meilleure solution serait l'annonce des élections générales et d'une lessive par les électeurs qui paraît assez certaine.

On parle couramment d'une entente

entre le gouvernement et les armées de la tempérance au sujet de la prohibition. Les tempérants canadiens-français ne verraient pas d'objection sérieuse à la vente des vins, de la bière et du cidre surtout, dans les proportions d'alcoolisation que le gouvernement prévoit pour le referendum. Ce sont les associations anglaises qui s'opposent le plus violemment à ce compromis; mais il n'est pas écrit que les Anglais auront toujours le dessus. Les tempérants mettent cependant une condition à l'abandon du referendum, à savoir: la vente des vins et de bières par les seuls "marchands autorisés", qui, on le sait, seront vingt-cinq au maximum.

Cet après-midi, on s'est surtout occupé

des crédits de la voirie et de la colonisation. La Chambre a voté une somme totale de \$929,000.

Avant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier les estimés, M. Taschereau, ministre des travaux publics a présenté, au nom de M. Allard, conseiller législatif et ministre des terres de la Couronne, un bill relativement aux lots que le gouvernement accordera aux soldats.

M. Sauvé a fait une critique bienveillante du bill. Il a demandé pourquoi ces terres n'étaient pas données dans l'Abitibi qui est le paradis terrestre du gouvernement, la région où il dépense le plus de crédits. Le ministre des travaux publics lui a répondu que le département consignerait sûrement aux soldats de l'Abitibi de préférence dans l'Abitibi, mais que l'on désirait laisser ceux-ci libres de choisir la région où ils voudraient s'établir. Il ne doute pas qu'il doive y avoir beaucoup de militaires qui profiteront de cette offre, car elle est très alléchante. Le gouvernement fédéral leur accorde un crédit de \$2,500 et le gouvernement provincial leur donne gratuitement une terre. (Il est bien malheureux que le gouvernement ne donne pas les mêmes avantages combinés, c'est-à-dire le crédit et le lot gratuit, aux colons de cette zone.)

M. Sauvé, par des questions insidieuses, a fait admettre au ministre que le cadeau du gouvernement ne se monterait pas à grand-chose. Les terres se vendent à l'heure actuelle trente dollars dans l'Abitibi et soixante dollars ailleurs. M. Taschereau explique cependant que les terres se vendent à un prix très bas, mais que leur valeur réelle de l'avis du ministre de l'Agriculture, est de \$500 à \$1,000. La différence que l'on fait entre l'Abitibi et les autres régions, est justifiée par le fait, que la première était plus éloignée, il convient de vaincre ce désavantage par une réduction de tarif.

MM. Smart et Gault ont demandé à M. Taschereau de fixer le nombre

de minutes avec le général Pau. Il lui a parlé de la légende de notre patrie. — Mais, je l'entends depuis trois jours, ce patois, s'est écrié le général. Il me paraît être celui qui parlent nos orateurs...

Un revenant

Les journaux d'Europe annoncent en quelques lignes la mort de M. Daniel Wilson. Les dépêches n'ont même pas pris la peine de mentionner l'événement. Il y eut une heure pourtant où le nom de M. Daniel Wilson soulevait les échos du monde entier. M. Wilson était le gendre du président Grévy. Le tapage qui se fit autour de son rôle dans ce qu'on a appelé la trahison des décorations, provoqua le départ de l'Élysée du vieux président.

M. Wilson revint à la Chambre quelques années après, puis s'enfuya tristement dans l'obscurité. La nouvelle de son décès a été pour beaucoup une surprise: on le croyait mort depuis longtemps. Il avait soixante-dix-neuf ans. A l'hôtel de Ville, M. Décarie et M. Des Serres déclarent à l'Assemblée qu'ils entendent assurer au français, à l'hôtel de Ville, les mêmes droits que l'anglais.

Tant mieux, mais n'est-il pas étrange que, dans une ville comme Montréal, on soit obligé de faire des efforts extraordinaires pour obtenir une pareille mesure d'équité? Cela marque jusqu'où peut nous faire tomber l'apathie.

Notre "patois"

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

L'abbé Nadeau, de l'Action catholique, a eu le plaisir de causer quel-

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler l'identité de leur auteur, et de ne pas publier de lettres qui ne soient pas de leur main.

AU CERCLE DE COLONISATION DE N.-D. DU CHEMIN

A la dernière séance du Cercle de Colonisation de Notre-Dame-du-Chemin, M. l'abbé J.-C. Auger, missionnaire colonisateur, annonça la fondation d'un Cercle de colonisation à Saint-Gilles, comté de Lotbinière. Ce cercle, comme ses nombreux prédécesseurs, est affilié à la Ligue Nationale de Colonisation dont le Cercle de Notre-Dame-du-Chemin est le cercle central. Cette figure coupe aujourd'hui les diocèses de Québec et de Rimouski.

La Ligue s'occupe de rechercher les vrais colons, et les cercles des diocèses paroissiaux lui seront d'une aide considérable.

Il faut de plus diriger ces colons, les aider à choisir de bonnes terres, faire naître au plus tôt l'organisation paroissiale, municipale et scolaire; dans tout ce travail les colons ont besoin d'aide, et c'est l'objet de la Ligue.

L'aide matérielle aux colons est aussi nécessaire, la plupart du temps les colons ne sont pas riches et manquent souvent du nécessaire. L'œuvre du colon est une œuvre de sacrifice, car il ne peut pas abandonner sa tâche et la perte d'une force vive de la nation.

La Ligue Nationale de Colonisation a déjà fait beaucoup pour ces colons. Dernièrement plusieurs barils de vêtements partaient pour les colonies de la Métropole.

L'an dernier le Cercle de Notre-Dame-du-Chemin distribuait à ses colons pour plusieurs centaines de piastres de grains de semence; il faudra ce printemps en distribuer pour une somme encore supérieure. Le gouvernement vient d'autoriser la colonisation à partir du canton Nantawau, où la paroisse de Valbriant pourra déverser le trop-plein de sa population; notre cercle de Valbriant est déjà à la besogne, et dans quelque temps la plupart de ces lots seront occupés. La semaine dernière notre cercle a lui-même dirigé 6 familles de colons vers sa colonie d'Albertville.

Nous aidons aussi les colons dans leurs organisations paroissiales. Ils ont maintenant une paroisse avec son prêtre résident; une église y a été construite; c'est un membre de notre cercle qui a fait don de la cloche. Presque toutes nos colonies sont maintenant dotées d'écoles.

L'œuvre et le travail de la Ligue a pris une envergure trop considérable pour que l'initiative privée puisse subvenir seule. L'administration doit donc intervenir pour que les lois des officiers soient suffisantes à la tâche. Aussi le cercle agit actuellement aux moyens de trouver les ressources pour donner à l'œuvre le développement dont elle paraît susceptible.

Le cercle s'occupe toujours de l'établissement des soins de retour du front. Il vient de transmettre à M. J. A. Calder, un mémoire lui exposant une méthode très avantageuse de l'établissement des soldats sur les terres. Ce plan est vivement recommandé par l'Association des Vétérans et approuvé par notre premier ministre provincial.

Nous devons des remerciements au gouvernement provincial pour avoir permis la vente des lots pendant les mois d'hiver dans le Canton Matagot que nous nous occupons activement de coloniser.

Le cercle a adopté un mémoire de la société de colonisation de Montréal demandant au gouvernement fédéral dans son travail de reconstruction, de s'occuper de la confection de chemins de colonisation, et surtout de voies ferrées.

Le cercle a fait l'élection de ses officiers. Tous ont été élus, sauf le vice-président, M. C. J. Lockwell, qui l'absorption de ses affaires a forcé à démissionner.

Nous avons nommé officiers du cercle les suivants: M. J. N. Gaston, président; A. S. Bédard et Paul Tardivel, vice-présidents; G. M. Giroux, secrétaire; J. C. Giguère, secrétaire-archiviste, et René Côté, trésorier.

Le cercle a résolu d'étendre le champ d'action de la Ligue au delà de la province, et de s'adresser aux cercles de l'Ouest; le cercle de La Vérendrye de Manitoba devrait être le premier à se joindre à nous. Et le comité avait d'ajourner à l'adoption d'une motion de sympathie à l'égard de la Ligue au moment de notre ancien premier ministre.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE À VIENNE

(Service de la Presse associée)

Vienne, 7. — L'Assemblée nationale constituante a élu Karl Seitz, leader des sociaux-démocrates allemands en Autriche, président, et Herr Hanser, social-démocrate, vice-président.

"Placez vos économies dans un home à vous"

La possession de la terre, depuis les premiers siècles, a été considérée comme étant le meilleur moyen d'assurer la sécurité et la prospérité de la famille. Les autres formes de placement telles que les actions, obligations, et autres espèces sonnantes et frappeuses, peuvent perdre des ailes et s'envoler, mais votre bien de terre — JAMAIS! Les biens fonds sont des REELS, stables, tangibles. L'expression "Sûr comme la banque" est un commandement impératif pour tout investisseur en vue de la valeur lorsqu'on change de "Sûr comme la banque" à un "Sûr comme la terre". Vous avez payé pour longtemps? Votre chevron n'a pas été un HOME réel, mais un pis-aller, un lieu où vous pouvez vivre temporairement, mais vous ne pouvez pas y rester. Parlez de ceci avec votre home, puis venez nous consulter. Notre plan de placement facile est une proposition d'achat d'un bout à l'autre. Adaptez-la à vos besoins. \$100 comptant et le reste comme un loyer. Brochure gratuite.

CONCERT-CAUSERIE

M. J. SAUCIER ET LE DR. PELLETIER

Il y avait foule, hier soir, à la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Le nom de M. Saucier, à un programme suffit toujours à amener un bel auditoire, mais il y avait plus d'un motif à la causerie de M. le Dr. Pelletier sur quelques-uns de nos musiciens disparus. Une initiative que nous voudrions voir se répéter: le contact souvent fois renoué par le souvenir avec nos artistes d'antan réveillait notre fièvre ankylosée et nous leur rendait justice avec une justice à nous talents de chez nous. C'est la conclusion qui se dégagait du vivant entretien du conférencier. Hier et c'est aussi celui à laquelle nous nous attachons.

Moïse Saucier, père de notre excellent chanteur, Dominique Ducharme, Charles-Marie Panneton et Franz Jehin-Prume étaient tous de chez nous, les trois premiers par la naissance, le quatrième par adoption. En traits saisissants, M. Pelletier a fait revivre leurs caractères et nous a donné de leur talent une description telle qu'elle nous a fait regretter de ne les avoir point connus. Saucier, aussi délicat pianiste que chanteur charmant, tempérament tout imprégné d'art, qu'il a d'ailleurs transmis à tous ses fils, n'aimait pas le bruit, heureux de peu, radieux dès qu'un élève le comprenait.

Dominique Ducharme, un peu excentrique, gai compagnon, possédant une belle culture musicale qu'il avait puisée aux mêmes sources que son père, a été un excellent élève. Saucier, aussi délicat pianiste que chanteur charmant, tempérament tout imprégné d'art, qu'il a d'ailleurs transmis à tous ses fils, n'aimait pas le bruit, heureux de peu, radieux dès qu'un élève le comprenait.

Charles-Marie Panneton, l'ami intime de Ducharme, était son antithèse vivante. Il est toujours resté dans l'ombre, mais son talent n'en était pas moins remarquable. C'était un homme charmant et d'un sincère sans-rancune, ainsi qu'en font foi les anecdotes qui racontées à son sujet le confirment.

Ces trois artistes avaient été les élèves de M. Letondal, le père de l'organiste actuel du Gesù.

Franz Jehin-Prume est mort il y a près de 20 ans. Né en Belgique, il fut un virtuose pianiste, et se distinguait en Europe avant de venir s'établir dans notre ville. Il épousa ici Mlle Rosita Del Vecchio, une artiste comme lui. Après la mort de sa femme, il reprit ses concerts à l'étranger puis revint finir ses jours au Canada. Il fut l'élève d'Ysaye et de Jacques Jibaud.

Évoquant le travail accompli chez nous par ces grands disparus, le conférencier constata que depuis ces derniers temps, nous avons "fait faire" plus de musique ici que nous n'en avons exécuté nous-mêmes, mais il voit dans le mouvement musical actuel chez nous un réveil plein d'espoir.

M. Saucier a mis beaucoup de fougue et d'apport de belles sonorités vocales dans l'interprétation du Prologue de Pelléasse de Léoncavallo, de "Manoir de Rosemonde" d'Henri Duparc, de "Sabre en main" (mélodie persane) de Saint-Saëns; il a rendu avec infiniment de douceur "Le Petit Gardeur de Chèvres", de René Lenormand, et enlevé de façon très alerte le "Tambourin du XVIIIe siècle", de Julien Tiersot. Si "Les Yeux", de Louis Aubert, et "La Flûte", de Gabriel Grovlez, pièces à peine fortifiées, furent exécutées avec une valeur mélodique, nous croyons que nul n'eût pu mieux la faire ressortir que M. Saucier; mais c'est tout ce que nous en pouvons dire. Pour finir, l'artiste a splendidement rendu "Ceux qui pleurent sont morts pour la patrie", de M. Pesse, et en rappel, la délicieuse pièce "Les Souffrances", de M. Frédy Pelletier.

Mme Saucier est une accompagnatrice toujours agréable, et quand elle remplit ce rôle auprès de son mari, c'est plaisir de voir comme les deux excellents artistes se complètent.

Mlle Annette La Salle, violoniste, élève de M. Emile Tarantolo, était aussi au programme. Elle est douée d'un talent remarquable doublé d'un grand courage; il en fallait en effet pour une jeune musicienne de se présenter au Concerto en la mineur de Vieuxtemps et le mener à bonne fin. Elle a également rendu avec succès une Berceuse de Gabriel Fauré et la "Marche des Derviches", de Beethoven-Auer.

Mme F. J. Hodgson, au piano, l'a accompagnée de façon consciencieuse et intelligente.

Philippe Édouard BIRON.

MORT DE M. ROCH GERVAIS

Nous apprenons la mort de M. Roch Gervais, de la rue Cherrier, à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Le défunt était le père de M. Ronald Gervais, épicière, de la rue Cherrier, autrefois de Saint-Roch de l'Académie, il habitait Montréal depuis dix-sept ans. A la mort de son fils Almazan, il avait pris la direction de l'épicerie qui porte encore son nom. Après qu'il fut devenu veuf, son fils Ronald lui avait succédé.

Le défunt laisse une veuve et cinq enfants: MM. Algenaphe, Ronald et Ivanhoe, Mme Vve C. Christin et Mlle Marie-Louise.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Louis de France, demain matin, à 8 heures. Le cortège funéraire quittera la demeure mortuaire à 7 heures 45.

Le "Devoir" offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

MARCEL TRUST

Co. Agent, 136 St-Jacques. 35ème année. Main 1791.

Allemagne - Pologne

La discussion au sujet de la conclusion d'un armistice

Paris, 7. — (De la Presse Associée). — Une dépêche de l'agence Havas, datée de mercredi, nous met au courant des incidents survenus au cours de la réunion des délégués allemands et alliés dans le petit village de Kreutz, où des négociations se poursuivent en vue d'un armistice. La mission alliée est arrivée à Kreutz, Hongrie, par train spécial à onze heures mercredi matin et a rencontré les délégués allemands ayant à leur tête le baron von Rohdenberg. C'est M. Noulens, ancien ambassadeur de France en Russie, et le général Dupont qui, les premiers, ont adressé la parole aux Allemands. Les manières de ces derniers étaient beaucoup plus courtoises que lors de la réunion de

LA SESSION DE QUÉBEC

(Suite de la 1re page)

loi constituant en corporation le club Laval-sur-le-Lac; loi constituant en corporation la Compagnie principale d'indemnités. (Sans amendement.) loi amendant la charte de la ville de Saint-Hyacinthe; loi amendant la charte de la ville de Sorel; loi amendant la charte de l'Association d'assurance des fabriques de diocèses de Québec et de Trois-Rivières; loi concernant la succession de F. C. Stephens.

Le bill Gouin, valant certains amendements, a été notablement modifié avant de subir sa troisième lecture au Conseil. Sur proposition de M. Pérodeau, à la suite des remarques faites l'autre jour par M. Perron, on a amendé le bill en décrétant qu'il s'appliquera aux causes pendantes, sauf quant aux irais. Il ne s'appliquera pas aux choses jugées.

Le bill Lévesque, amendement du code du notariat, a aussi subi sa troisième lecture, avec certains amendements.

On a voté en deuxième lecture le bill constituant en personne civile la compagnie du chemin de fer Saint-Félicien et Ungava, référé au comité des chemins de fer, et le bill amendement les Statuts refondus relativement au Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec, référé au comité des bills privés.

On a présenté au Conseil quatre mesures ministérielles: le bill de loi concernant les asiles d'aliénés, le bill Gouin, concernant l'érection de monuments aux soldats morts pendant la guerre; le bill Caron, concernant les octrois aux sociétés d'agriculture, et le bill Décarie, concernant les écoles protestantes de Québec, ainsi qu'un bill privé amendement la charte de la ville de Montréal-Est.

Le Conseil s'est ajourné à vendredi midi.

AU CERCLE ROY

Ce soir, à l'Académie commerciale du Plateau, réception du cercle pédagogique Roy à M. C. J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province.

Un programme de circonstance a été préparé. Il comporte une allocution de bienvenue de M. Eudore Gobeil, président du cercle; une conférence de M. l'inspecteur général C. J. Magnan, sur "La compétence professionnelle"; un mot de remerciement de M. l'abbé J. N. Dupuis, aumônier du cercle, et quelques considérations de M. Daniel R. Cartier, vice-président de l'Association des instituteurs, circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

Tous les commissaires d'écoles, les professeurs et les amis de l'éducation sont invités à cette réunion qui aura lieu dans la grande salle académique de l'École du Plateau, à 8 heures.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

Le conseil municipal d'Outremont n'a siégé que quelques minutes hier à cause de l'absence du maire Beaubien et de l'absence de Messier. Deux seules questions ont été décidées: L'avocat de la ville a déclaré que le conseil n'avait pas le droit d'exempter de la taxe pour une période de cinq ans ceux qui construisent des maisons en 1919. Cette question avait été décidée à une séance précédente du conseil. Les échevins ont ensuite voté une somme de \$200 pour l'Armée du Salut.

ÉLECTIONS À LONDRES

(Service de la Presse associée)

Londres, 7. — Vu l'attention que l'on porte à la Conférence de la Paix, la question des sans-travail et autres questions importantes, Londres a semblé se préoccuper très peu des élections du Conseil. Plusieurs candidats n'ont pas eu d'adversaires, après entente entre les deux parties. Les résultats complets ne seront pas connus avant aujourd'hui, mais les réformateurs municipaux ont déjà obtenu une grande majorité contre les candidats progressistes et libéraux.

LA FÊTE DE ST-THOMAS

Saint-Hyacinthe, 7. — La fête de Saint-Thomas d'Aquin a été célébrée avec grande pompe, ce matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire. La jeunesse étudiante assistait à la grande messe qui a été chantée par le Révérend Père E. Langlais, provincial des Dominicains, assisté comme diacre et sous-diacre, des Révérends Pères A. Bideau et V. Daigle. O.P. Le sermon a été donné par l'abbé Gariépy, vice-recteur de l'Université de Québec.

AVERTISSEMENT DE S. Em. LE CARD. ARCH. DE PARIS

De la Croix du 2 février 1919: A divers reprises, nous avons recommandé aux fidèles de réagir énergiquement contre les modes indécents et contre les danses inconvenantes. Les abus qui se renouvellent nous obligent à insister sur ce grave devoir.

Nous rappelons à nos diocésains qu'elles doivent observer toujours dans leur mise les règles de la modestie chrétienne qui sont trop souvent violées même à l'église, spécialement dans les cérémonies de mariage. Nous déplorons que, malgré les souffrances d'un si grand nombre et les devoirs récents qui commanderaient plus de réserve et de décence, on recommence à se livrer sans retenue à tous les plaisirs.

Nous condamnons à nouveau les danses d'importation étrangère, réprouvées par les convenances et la modestie. Les personnes chrétiennes ne peuvent, en conscience, y prendre part. Les confesseurs de front agir en conséquence dans l'administration du sacrement de pénitence.

Léon-Adolphe, card. Amette, Archevêque de Paris.

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

LIVRAISON DE FÉVRIER 1919

SOMMAIRE

Pédagogie: Faisons aimer l'école en la rendant utile, C. J. Magnan. Hygiène: Le crachat et la tuberculose, Dr J. G. Paradis. La discipline, T. inspecteur primaire; Méthodologie: La rédaction à l'école primaire, Nérée Tremblay; Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle, J. Albert; Leçon de choses: Le platier, C. de Labonne; Analyse littéraire: "Le Mémorial Sans-Souci", abbé N. Degagné. Documents officiels: Bureau central des examinateurs catholiques, session de juin 1919 (circulaire); J. N. Miller. Enseignement pratique: Instruction religieuse: "Le Pater", chanoine J. M. A.; langue française: Cours élémentaire; Cours moyen; Cours supérieur; Mathématiques: arithmétique, Algèbre, Géométrie. Documents scolaires: Au cercle pédagogique Roy; séance du 10 janvier 1919. Le Cabinet de l'Institut: Feu S. E. Dorion, instituteur; Habitudes chrétiennes, Cardinal Pie; Vient de paraître (nouveaux manuels des Frères de l'Instruction Chrétienne); Pensées sur l'éducation: Ancêtres maternels connus à Sir Wilfrid Laurier et à Louis Fréchet; Lucien Serre; Feu Mgr Blais, Bibliographie; Collection de l'Enseignement Primaire; Encouragements la fréquentation scolaire; Sur les images bien développées; Etude littéraire: La Fontaine et son style, E. Legouvé; Le plus utile des doigts; En l'honneur: "Le moral français"; L'art de la lecture, le voix, Ern. Legouvé; On faire relire "l'Enseignement Primaire"; Un trait de charité: Le Cap Tourmente (poésie), Louis-Joseph Doucet; Illustration: La visite du médecin; Les patineurs.

Le temps qu'il fait ailleurs...

TRISTE MORT D'ENFANT

Saint-Isidore d'Oakland, 7. — Un pénible accident vient d'affliger une des familles de la paroisse. Mme Henri Caron faisait les préparatifs du lavage, lorsque son enfant, Henri, âgé de deux ans, est tombé dans une cuvette d'eau bouillante. Il est mort quelques heures après, dans d'atroces douleurs.

LE TEMPS QU'IL FAIT AILLEURS...

Le temps qu'il fait ailleurs...

Le temps qu'il fait ailleurs...

ÉLECTIONS À LONDRES

(Service de la Presse associée)

Londres, 7. — Vu l'attention que l'on porte à la Conférence de la Paix, la question des sans-travail et autres questions importantes, Londres a semblé se préoccuper très peu des élections du Conseil. Plusieurs candidats n'ont pas eu d'adversaires, après entente entre les deux parties. Les résultats complets ne seront pas connus avant aujourd'hui, mais les réformateurs municipaux ont déjà obtenu une grande majorité contre les candidats progressistes et libéraux.

LA FÊTE DE ST-THOMAS

Saint-Hyacinthe, 7. — La fête de Saint-Thomas d'Aquin a été célébrée avec grande pompe, ce matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire. La jeunesse étudiante assistait à la grande messe qui a été chantée par le Révérend Père E. Langlais, provincial des Dominicains, assisté comme diacre et sous-diacre, des Révérends Pères A. Bideau et V. Daigle. O.P. Le sermon a été donné par l'abbé Gariépy, vice-recteur de l'Université de Québec.

LES GRAINS DE SEMENCE

LA COMMISSION D'ACHAT DE

SEMENCES DU GOUVERNEMENT CANADIEN EN OFFRE DE NOUVEAU, CETTE ANNEE AUX CULTIVATEURS — PREMIERE QUALITE — DIMINUTION POUR L'AVOINE.

M. Jules Simard, agent de la commission d'achat de semences, nous transmet sa circulaire No 2, qui est pratiquement semblable à la première, sauf que les prix de l'avoine ont été réduits de 10 sous le minot. Voici le document:

Québec, 7. — La Commission d'achat de semences du gouvernement canadien offre encore cette année aux cultivateurs et à tous ceux qui ont besoin de grains de semence, des grains de première qualité aux conditions suivantes:

Grains complets d'une seule sorte de grain expédié à l'état libre. Blé: \$2.60 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.00 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.25 le minot F.A.B., Québec. Wagons assortis (sacs compris). — Blé: \$2.75 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.10 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.40 le minot F.A.B., Québec.

Par quantités de dix sacs et plus (sacs compris). — Blé: \$2.50 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.15 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.45 le minot F.A.B., Québec.

La capacité des sacs est de deux minots pour le blé, trois minots pour l'avoine et deux minots pour l'orge. Quantité minimum dans un wagon: 51,000 livres; mélange, 60,000 livres.

Grains: Blé: \$2.50 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.15 le minot F.A.B., Québec; orge: \$1.45 le minot F.A.B., Québec.

Ces grains sont de qualité et de mieux dans les premières qualités de grains de commerce renvoyés à l'acheteur du gouvernement à Québec, sous surveillance d'inspecteurs compétents.

Tous les grains expédiés sont essayés quant à la pureté et à la germination; seuls ceux qui donnent un haut pourcentage de vitalité sont vendus. Chaque envoi est accompagné d'un certificat signé par un inspecteur du Département de l'Agriculture.

Conditions de paiement: Traite à vue attachée à la déclaration d'expédition (Bill of Lading) payable à la banque la plus proche, avant livraison du grain.

Les petites quantités devront être payées d'avance par chèque accepté. Adressez toute communication à la Commission d'achat de Semences, hôtel des postes, Québec.

Agent de la Commission.

DES PONTS SUR L'OTTAWA

Cornwall, 6. — A la dernière réunion du Board of Trade de Cornwall, le maire Felterly a plaidé en faveur de la construction de ponts sur l'Ottawa, entre Vaudreuil et Saint-Anne. M. Chisholm, président, sortant de charge, l'a appuyé avec chaleur.

Décès

RELINGER. — A Montréal, le 6 mars 1919, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédé Octave Relinger, ancien maître-fondateur. Les funérailles auront lieu le 10 courant, le 10 heures 15, à l'église St-Jacques. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 111 rue St-Hubert, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Jacques. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CORREIL. — A St-Henri de Mascouche, le 5 mars 1919, à l'âge de 23 ans et 7 mois, est décédé M. CORREIL, fils de M. J. Bienvenu et de Mlle Corbelle. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 courant, après l'arrivée du premier train de Montréal, à 10 heures 15, à l'église de la paroisse de St-Henri. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où la messe sera célébrée à 10 heures. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GERVAIS. — A Montréal, le 5 mars 1919, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé Roch Gervais, les funérailles auront lieu samedi, le 8 courant, le convoi funéraire partira de sa demeure, No 661 rue St-André, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La défunte était Dame de St-Anne et de Charité.

MAITE. — A Montréal, le 7 mars, à l'âge de 19 ans, est décédé Germaine Maite, fille de E. Albert Maite, coiffeur d'assurances, et d'Allice Pampalou, au No 607 rue Ontario, Maison-Neuve. Avis des funérailles demain.

RIENDEAU. — A l'hôpital Dupont, le 7 mars 1919, à l'âge de 35 ans, est décédé Arthur Riendeau, fils de M. M. D. Bienvenu, 57 rue Montana. Les funérailles auront lieu le lundi, 10 courant, à St-Madeleine. Les funérailles auront lieu le lundi, 10 courant, à 10 heures 15, à l'église de la paroisse de St-Madeleine. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où la messe sera célébrée à 10 heures. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

TREMPER. — A St-Henri, le 6 mars 1919, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédé Céline Tremper, épouse de Pauline Tremper, corroyeur. Les funérailles auront lieu le lundi, 10 courant, à 10 heures 15, à l'église de la paroisse de St-Henri. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où la messe sera célébrée à 10 heures. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La défunte était Dame de St-Anne et de Charité.

DÉCÈS À MONTRÉAL

AUDET, Adolphe, menuisier, 50 ans, 2479 St-André.

AUDÉ, Rose, 3 mois, enfant d'Henri Audé, journalier, 678 Champlain.

BOURDON, Ferdinand, 28 ans, 28 ans, fils de M. D. Bédard, 192 rue St-Jacques.

CARFEL, Bernadette, 2 mois, enfant d'André Carfel, menuisier, 1371 St-Hubert.

CORREIL, Adolphe, 37 ans, coiffeur, 855 rue St-Paul.

DESCOTES, Napoléon, 60 ans, menuisier, 29 St-André.

DOMINIQUE, Jean Paul, 1 mois, enfant de Ludger Dominique, charretier, 11 Gervais.

GERVAIS, Roch, 80 ans, bourgeois, 601 St-André.

GAUDET, Marcel, 2 ans, enfant d'Hermas Gaudet, plombier, 409 Champlain.

HUET-DUVAL, Pierre, 31 ans, journalier, 349 St-Ambroise.

RELEVÉ DU THERMOMÈTRE

	Max.	Min.
Prince Rupert	38	32
Victoria	36	32
Calgary	36	12
Edmonton	36	6
Prince Albert	24	-8
White River	22	-6
Sault Ste-Marie	22	0
Toronto	25	14
Kitchener	22	4
Ottawa	18	-6
Montréal	18	-4
Québec	18	-4
St-Jean, N.B.	28	14
Halifax	22	16

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

veur du libre-échange, bien qu'il ne le réclame pas pour tout de suite. Comment se fait-il que nous ayons joui d'une production industrielle si considérable pendant la guerre? La réponse est simple: nous avions le marché tout prêt à absorber notre production. La loi est donc le secret: créons des marchés, et nous pourrions développer toutes nos grandes ressources naturelles et les transformer en revenus pour le pays. Une autre chose a aussi son importance: diminuer le coût de la vie; il est inutile de songer à la reconstruction économique du pays si le citoyen ne peut vivre avec son salaire. Le gouvernement fera bien d'accorder une grande attention à ce côté du problème. M. Clark ne doute pas que ce sera fait, car il a la confiance dans la largeur d'esprit de Sir Thomas White, qu'il appelle son élève et à qui il a déjà appris beaucoup de choses, dit-il. M. White écoute cela avec un sourire à demi consentant d'homme qui mettrait au besoin de l'eau dans son vin, ou du libre-échange dans sa protection. M. Clark lui a fait tout un compliment de plusieurs minutes, témoignant d'une excellente entente entre ces deux représentants des deux écoles opposées d'économie politique. Le budget de M. White promet de faire plus d'offrir cette année les caractéristiques les plus diverses. M. Clark a lui-même averti charitablement d'avoir l'œil sur l'Ouest, qui s'est tenu comme un seul homme aux dernières élections et qui pourrait bien répéter ce geste à l'avenir, mais en sens inverse des intérêts du présent amalgame gouvernemental. C'est sur cet avertissement que prend fin le discours du député de Redoubt. On y peut prendre de plus l'enseignement que le député d'habitude bien renseigné a affecté tout au long de ses paroles de considérer M. White comme l'occupant définitif du siège du premier ministre. Sir Joseph Flavelle aurait-il trouvé une combinaison infatigable?

LE DISCOURS DE M. ERNEST LAPOINTE

M. Ernest Lapointe, de Kamouraska, a continué le débat, par un de ses discours de forme correcte, où l'idée et la phrase participent du geste ample et digne du "bon géant" comme on l'appelle avec un peu d'exagération. Lui aussi prononce un éloge approprié de la carrière de Sir Wilfrid Laurier, qui eût dû, dit-il, être invité à la conférence de paix, ce qui eût été marcher dans les traces des gouvernements de Londres et de Washington. Il fait une critique de principes des voyages de M. Borden et de l'impérialisme qui

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 8 MARS 1919
S. JEAN DE DIEU, CONFESSEUR

Lever du soleil, 6 heures 29.
Coucher du soleil, 5 heures 55.
Lever de la lune, 9 heures 54.
Coucher de la lune, 9 heures 48.
Pluie, lune, le 16, à 10 heures 47 minutes du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET MODEREMENT FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 16
Minimum... 0
Demain maximum... 20
Minimum... 5
BARRÈRE
8 heures a.m., 30.25 11 heures a.m., 30.24 1 heure p.m., 30.23

LE RETOUR AU CANADA

TOUS NOS SOLDATS SERAIENT ICI VERS LA FIN DE JUIN, DIT-ON, DANS LES CERCLES MILITAIRES. — LES VENDEURS DE BOISSON EN COUR MARTIALE.

Dans les cercles militaires, on attend à ce que toutes les troupes expéditionnaires canadiennes soient revenues au pays vers la fin de juin. La démobilisation des troupes s'opère rapidement depuis quelque temps. Plusieurs navires ont été affectés au transport des soldats canadiens. Toute la troisième brigade canadienne est actuellement rendue en Angleterre, la deuxième, et la quatrième vont suivre incessamment et toutes seront parvenues en Angleterre vers la fin de mai. Les régiments vont tous revenir en unités distinctes comme le 42e qui arrive ces jours-ci. Dans quelque temps, soit à l'ouverture de la navigation, les navires se rendront directement à Montréal et on calcule que le transport se fera ainsi beaucoup plus rapidement puisqu'il y aura moins de délai occasionné par le transport par les trains. On décongestionnera ainsi beaucoup les ports de Saint-Jean et d'Haliifax.

EN COUR MARTIALE.

La Cour martiale de district a siégé ce matin, sous la présidence du lieutenant-colonel Meiden-Cole, assisté du lieutenant-colonel Hill et du capitaine Dansereau. On a entendu les causes des vendeurs de boisson aux soldats. La première cause entendue est celle d'un nommé Latour qui a été trouvé coupable par le tribunal. Plusieurs témoins ont déposé dont les deux policiers qui ont opéré l'arrestation. Suivant un récent arrêté ministériel sous-jets à être arrêtés et à subir leur procès devant une Cour martiale, tous ceux qui sont pris à vendre de la boisson aux soldats qui n'ont pas le droit de se faire servir à boire dans les hôtels. Latour a raconté comment l'affaire était arrivée. Il prétend avoir rencontré ce soldat, qu'il ne connaissait pas d'ailleurs, qui lui aurait demandé d'aller lui chercher une bouteille de whiskey dans une épicerie. Sans penser mal faire, Latour s'est rendu à l'épicerie du coin et a acheté la bouteille qu'il a payée 55 sous et a remis la monnaie du cinq dollars au soldat. Il n'a pas réalisé de profit sur cette vente et n'avait pas l'intention de frauder la loi qu'il ne connaissait pas. Malgré tout cela, Latour a été trouvé coupable et a été reconduit aux casernes de la rue Guy où il sera détenu en attendant le prononcé de sa sentence.

L'autre cause est celle de R. L. Lancaster. Comme dans la première, les policiers fédéraux qui ont fait l'arrestation ont raconté les faits. Lancaster a raconté l'affaire lorsqu'ils l'ont vu donner deux bouteilles de bière à un soldat en uniforme. L'arrestation a eu lieu immédiatement. Lancaster a raconté à son tour qu'il venait d'acheter ces bouteilles de bière avec son propre argent et les a données au soldat qui était un de ses amis et sans lui demander un seul sou. La cause se poursuit.

Une troisième cause sera entendue, cet après-midi. Le capitaine Léonce Plante défend les inculpés et le capitaine Guimond représente la milice. Les fonctions de juge-avocat sont remplies par le lieutenant Maurice Lalonde.

ACCUSÉ À TÊTE DURE ET AUX PIEDS LÉGERS

Un jeune homme de 18 ans, Emile Roy, accusé d'un vol avec effraction, commis chez M. A. Demers, 163 rue Delinelle, qui ne s'était point présenté au jour fixé pour l'examen, volontaire, en décembre dernier, a comparu ce matin, devant le juge Cusson. Pour s'excuser de ce délit le jeune Roy a prétendu qu'on lui a conseillé de rester chez lui lors de la comparution, en l'assurant qu'un autre régiment son cas.

La première arrestation de Roy a été mouvementée pour l'empoigner un agent a dû courir pendant 20 minutes. La seconde l'a été encore davantage. On avait appris que le jeune homme s'était enfui chez son père à Laprairie. L'assistant-connettable, M. F. X. Girard s'y est rendu avec un autre agent. Roy était à scier du bois. En apercevant les agents, il est resté chez son père, a enlevé ses chaussures et a pris la fuite dans les champs.

La chaise à l'homme a traversé un champ à duré 1 heure 30. Enfin empoigné, Roy a été ramené à Montréal, en chaussettes et tout débraillé. Mardi, le 11 mars, il subira son procès en cours de police.

TOUT EN COMMUN

Stockholm, 7 (De la Presse associée). — Le gouvernement bolchévique de la Russie prépare une loi qui décrètera que tous les artistes comme les hommes de profession doivent travailler pour le gouvernement. Les auteurs eux-mêmes seront mobilisés et leurs œuvres seront vendues comme propriété nationale.

PLUS DE 10,000 MESSES

Ottawa, 7. — Les offrandes spirituelles reçues par la famille à l'occasion de la mort de sir Wilfrid Laurier comprennent plus de dix mille messes.

UN GRAND DANGER

Si le blocus n'est pas levé, la famine sévira en Europe centrale, et ce sera le plus grand crime de l'histoire, dit le baron Parmoor, à la Chambre des lords.

(Service de la Presse Associée)
Londres, 7. — Au cours de la discussion sur la crise des vivres, hier, à la Chambre des lords, le marquis de Landsdowne a demandé combien de temps durerait ce procédé de "serrer l'étau". Il a dit qu'il considérait avec terreur la situation dans l'Europe centrale et il croit que nous nous avançons rapidement vers une catastrophe qui sera peut-être la plus désastreuse dans l'histoire du monde.

"Si le blocus n'est pas levé, a déclaré le baron Parmoor, la famine sévira chez les peuples du centre de l'Europe et ce sera le plus grand crime de l'histoire." Le marquis de

Crawford, chancelier du duché de Lancaster, a répondu pour le gouvernement et il a dit que ces problèmes étaient actuellement étudiés devant un comité spécial de la conférence de la paix qui verrait à cette question avant longtemps. "Les vaisseaux que nous avons demandés à l'Allemagne ne nous ont pas encore été remis, dit-il, et cela est très significatif."

Il n'a pas paru des raisons qui ont pu empêcher l'Allemagne de faire à temps sa remise, mais il a déclaré qu'il espérait "voir dans quelques jours naître des mesures propres à faire disparaître ce danger".

LA SITUATION EST LA MÊME EN ALLEMAGNE

Berlin, 7. — (De la Presse Associée). — Le comité exécutif de la Société des médecins et des chirurgiens a condamné sévèrement la grève en Allemagne parce qu'elle exposait beaucoup la santé publique en discontinuant tous les soins médicaux de l'administration. Des équipes spéciales s'occupent d'enlever l'épidémie de fièvre typhoïde qui se répand beaucoup.

Le "Vorwärts", organe du parti socialiste, rapporte que les employés de tramways ont refusé de travailler et il déclare que la grève est l'œuvre d'irresponsables fureurs de l'école "politique". Les employés de bureaux aussi bien que ceux des gares se sont prononcés en faveur du gouvernement.

"La terreur, le malaise et le crime sont les maladies d'un corps social qui est incapable de réagir par suite des privations et des pertes de sang qu'il a subies". Telle est une des phrases d'un article du "North German Gazette". "Le peuple allemand, ajoute-t-il, ne peut vivre qu'à condition de recevoir de l'extérieur du matériel brut qui lui permettra de travailler et de la nourriture qui lui permettra de vivre".

"Nos ennemis nous privent des deux. Leur attitude est la cause

réelle de la crise présente, et de l'activité des émeutiers. En face de ces choses, ils devraient reconnaître qu'il est contraire aux lois internationales de l'humanité de laisser sans secours un ennemi tombé sur le champ de bataille. Ils s'exposent aussi à voir se répandre dans leurs pays le bolchévisme qui est la plaie moderne".

UN EXODE GENERAL

(Service de la Presse Associée)
Coblentz, 7. — Les troubles qui éclatent sans interruption à Berlin et dans certaines autres villes de l'Allemagne poussent les habitants à s'en aller demeurer en Allemagne occupée et à s'établir dans la région des ponts sur le Rhin. Depuis que la grève est commencée le nombre de ceux qui demandent des permis pour s'en aller ailleurs a plus que doublé.

L'intention de ceux qui partent est de profiter de la situation exceptionnelle où se trouvent ceux qui sont sous le contrôle allié et c'est ce qui fait que l'administration allée a dû refuser à plusieurs permis de sortir d'Allemagne et seules peuvent le faire ceux qui ont de graves raisons commerciales ou autres.

LA RÉONSE DE M. TACHÉ

AU SUJET DU RAPPORT DE MM. SLACK, TARTE ET LEWIS SUR L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Ottawa, 7. — Le secrétaire d'Etat a déposé, hier, le rapport des trois experts de la Gazette, de la Patrie et du Citizen, chargés d'enquête sur l'état des choses à l'imprimerie de l'Etat.

Comme on s'y attendait et comme le Devoir l'a annoncé d'avance il y a près de trois mois, ces trois enquêteurs concluent à l'inefficacité de l'établissement et ne demandent rien moins que sa suppression si leurs suggestions ne sont pas suivies.

On croit que le gouvernement eût été mieux inspiré de ne pas confier cette enquête à des personnes que le public sera porté à croire intéressées à se montrer pessimistes et sévères. En tout cas, le rapport contient des précisions qui méritent considération. Celles-ci ne sont pas nées, mais franchement expliquées dans une réponse faite par M. Taché, ce matin. L'imprimeur du roi fait remarquer entre autres choses qu'un autre comité dit d'économie a supprimé depuis un certain nombre de rapports et de livres bien représentant environ le quart de la besogne accomplie précédemment, ce qui a laissé ouverte une partie équivalente du personnel. Il est à remarquer, bien que M. Taché ne le dise pas, que les rapports ainsi ostracisés sont surtout des travaux français. En tout cas, la besogne s'est trouvée réduite et les employés moins occupés. La brève réponse faite par M. Taché indique d'autres raisons établissant que les causes profondes de ce dont on se plaint dans le rapport Slack-Tarte-Lewis ne se trouvent pas dans son administration personnelle.

Le rapport établit du reste spécifiquement que M. Taché ne peut être en aucune façon blâmé d'un état de choses qui échappe à sa responsabilité ainsi qu'à celle de son assistant, M. Cook.

LES ALLEMANDS PRENNENT RIGUE

Londres, 7. — (De la Presse Associée). — Les troupes allemandes sur la mer Baltique ont infligé une sévère défaite aux bolchéviques et ils ont repris la ville de Riga; suivant un rapport envoyé au "Telegraph".

GRÈVE À L'IMPRIMERIE NATIONALE

(De notre correspondant)
Ottawa, 7. — Les premiers employés de l'imprimerie nationale se sont mis en grève ce midi. Ils veulent avoir 82 de plus par semaine.

UN ACCIDENT DE TRAVAIL ?

UN WATTMAN DEMANDE A LA COUR DE REVISION DE CONFIRMER UNE DECISION RENDUE EN SA FAVEUR PAR LA COUR SUPERIEURE.

(De notre correspondant)
Les juges Demers, Teltier et Delorme ont entendu ce matin un appel de M. Nap. Girard demandant à la Cour de revision de confirmer un jugement de la Cour supérieure rendu le 28 juin 1918, et qui accordait au demandeur une somme de \$2,280 à cause de l'accident de travail survenu le 10 février 1917, alors qu'il était à l'emploi de la Compagnie des Tramways, défenderesse-appelante. Voici les faits. Le 10 février 1917, l'intimé était à l'emploi de la défenderesse comme wattman avec un salaire mensuel de \$80. Il faisait son service rue St-Denis. Après avoir remis son tram dans les hangars de la rue St-Denis, il s'en retourna chez lui en tramway, conformément à l'article 36 du règlement de la compagnie qui permet à ses employés de voyager gratuitement s'ils portent leur costume. Soudain, le véhicule stoppa comme l'intimé se levait de son siège. Le parquet était couvert de glace. Il glissa et se blessa à l'abdomen contre un banc. M. Girard n'en continua pas moins à travailler. Il alla consulter le Dr Elthier, médecin de la défenderesse appelée. On constata une hernie inguinale. Le Dr Elthier prescrivit une opération à l'Hôtel-Dieu. Elle eut lieu le 16 mai. Le Dr Dupont recommanda à l'intimé de cesser son travail.

M. N. Girard demanda à la compagnie une indemnité à son employé. Il fit une demande en justice de \$14,397.76. Un jugement du juge Lafontaine lui accorda \$280 pour incapacité partielle temporaire, et \$2,000 pour l'incapacité partielle permanente. La compagnie des tramways appelle de cette décision. Il est tiré d'un accident de travail ? 2) L'hernie était-elle causée par la chute ? 3) L'incapacité méritait-elle l'indemnité allouée ?

REQUÊTE TRES INTERESSANTE

Mme Mary Boyd a demandé en Cour de pratique une requête pour exhumation son mari que l'on a enterré au cimetière "Mont-Royal". Elle allègue qu'il est catholique et qu'il a témoigné l'intention d'être inhumé en terre bénie. M. G. Boyd était soldat lors de sa mort à Québec. Ses funérailles eurent lieu au temple méthodiste. Ce sont les frères et la sœur du défunt, sans objection de l'épouse, qui assistèrent à la cérémonie religieuse. Le procureur de la requérante a déclaré qu'il n'avait pas de preuve à faire. Sa preuve repose sur des documents authentiques : certificats de baptême et le mariage qui témoignent de l'état civil du défunt. L'épouse a été le principal témoin. Elle a déclaré que son mari a toujours été catholique depuis son mariage en l'église St-Patrice. Elle l'a accompagné aux cérémonies romaines. L'incident, lui arriva d'aller au temple méthodiste avec son régiment. Mais dans la vie familiale il accompagnait toujours sa femme à St-Patrice. Elle a dit que les certificats de l'état civil étaient réellement ceux de son mari.

ARRANGEMENT SANCTIONNE

Le juge Maréchal a sanctionné un arrangement intervenu entre un garçonnet de 10 ans, Romeo Gauthier, qui s'est fait arracher un bras dans une machine. L'employé obtient la somme de \$4,000. Le juge a fait remarquer à la compagnie qu'elle n'aurait pas dû embaucher un travailleur aussi jeune.

REQUÊTE RENVOYÉE

Le juge Macleannan a renvoyé avec frais contre la demanderesse une action de \$25,000 prise par Mme H. Henderson Birch, veuve de M. G. Elliott, pour la mort de son mari survenue dans un accident d'auto. Le tribunal a déclaré que la Cie Hall Engineering n'était pas responsable de l'accident fatal.

LA DUCHESSE DE MARLBOROUGH ÉLUE

(De notre correspondant)
Londres, 7. — La duchesse de Marlborough a été élue membre du conseil de comté hier dans la division nord de Southwark avec une forte majorité sur son adversaire, qui était une candidate ouvrière. La duchesse se présentait comme progressiste et avait déjà été nommée au conseil du comté de Londres en remplacement d'une autre. Son nom de famille est Vanderbilt.

EN SYMPATHIE AVEC LE SPARTACUS

Londres, 7 (De la Presse associée). — Une dépêche allemande arrivée par sans fil nous apprend qu'en plus d'une division de marins volontaires, une partie des forces de la république s'est rangée du bord des partisans du groupe Spartacus, mercredi. A cause de la grève des employés d'imprimerie et des typographes, le bureau d'agence Wolff n'a pas pu publier son bulletin quotidien.

UNE AUTRE DÉPÊCHE annonce que par suite d'un compromis avec Weimar il est possible que la grève se termine aujourd'hui.

Québec tient au système des commissions

Saint-Michel et Montréal-Nord seront administrées chacune par une commission — La compagnie du tramway devra étendre son réseau sur le territoire de ces deux municipalités.

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Le comité des bills privés qui a eu, ce matin, une séance avant celle de l'Assemblée législative, a adopté le bill de Saint-Michel, mais considérablement amendé, et une partie du bill de Montréal-Nord. En ce qui concerne Saint-Michel, une commission administrative sera nommée par le conseil municipal et ratifiée par le lieutenant-gouverneur. Cette commission se composera de trois membres dont le président recevra \$1,000 de salaire et les deux autres commissaires \$750. La clause porte une disposition à l'effet de faire remplacer par le lieutenant-gouverneur un commissaire décédé ou qui aura démissionné. La commission aura le pouvoir d'administrer toutes les affaires de la municipalité et elle cherchera à équilibrer les affaires financières.

M. Mathys avait proposé la liquidation, mais sa proposition a été remplacée par cet amendement nommant la commission administrative et qui a été proposé par M. Létourneau.

Une autre clause a été adoptée, proposée par M. Décarie, portant que la compagnie du Tramway devra étendre son système sur le territoire de Saint-Michel, avec garantie de dix pour cent par la commission administrative, afin que, si les revenus de ce service ne sont pas suffisants, le tarif des voyageurs en général ne soit pas affecté.

Le comité a adopté deux clauses semblables pour la ville de Montréal-Nord, qui aura aussi une commission administrative et l'extension du Tramway. Le comité s'est ajourné à mardi matin ; on était alors à discuter une clause relative à la traversée entre Montréal-Nord et Saint-Vincent de Paul, M. Lévesque a proposé que cette traversée soit sous le contrôle exclusif de la municipalité de Saint-Vincent de Paul, ce à quoi M. Chs. Avila Wild son s'est fortement opposé, en disant qu'il voyait sous cette proposition une affaire tout à fait extraordinaire et sur laquelle le comité aimait à avoir des éclaircissements.

DE LA CONSCRIPTION EN ANGLETERRE

UN DEPUTE PROPOSE SON MAINTIEN, POUR TENIR UNE ARMÉE D'OCCUPATION DE 900,000 HOMMES EN ALLEMAGNE.

Londres, 7. — (De la Presse associée). — Le capitaine Guest a proposé à la Chambre des Communes un projet de loi qui a pour objet de laisser en vigueur la loi de conscription pour maintenir une armée d'occupation en Allemagne de 900,000 hommes. L'enrôlement se terminera le 30 avril 1920.

M. Alexander Shaw, travailleur s'est prononcé contre cette mesure parce qu'il dit que le parti ouvrier est opposé au maintien de la conscription. Le colonel Winston Spencer Churchill qui défendait le projet a répondu que le gouvernement veut avoir une armée pour assurer la paix et qu'il s'achemine vers "le service volontaire universel".

"Nos délégués, dit-il, à la conférence de la paix luttent en faveur de la disparition complète de la conscription en Europe. On a demandé que l'Allemagne conserve une armée peu considérable qui fasse du service pendant longtemps, mais on ne sait pas si ce point lui sera concédé. L'Angleterre est à peu près seule à défendre ce point, mais il n'est pas du tout impossible que le Japon, la France, l'Italie et même les Etats-Unis deviennent des nations qui auront un système militaire ou n'en aura pas la conscription."

"Il n'est pas vrai du tout que cette loi est présentée pour lever des troupes qui iront en Russie, continua-t-il. Personne ne serait assez fou pour suggérer d'intervenir en Russie avec des troupes formées de conscrits. Nos armées sur le Rhin comptent 430,000 hommes, ce qui est approximativement le nombre d'hommes que les Etats-Unis ont sous les armes et beaucoup moins que la France en a sur pied."

M. Andrew Bonar Law, leader du gouvernement à la Chambre des Communes, a appuyé le projet et s'est fait beaucoup applaudir lorsqu'il a dit ces paroles : "Est-ce qu'il est vrai qu'après avoir combattu pendant quatre ans et demi avec la France à nos côtés nous allons maintenant la laisser seule?"

Le projet de loi a été adopté par un vote de 304 à 71.

L'UNITÉ AU TYROL

Berne, 7 (De la Presse associée). — Les journaux de Vienne nous annoncent que le gouverneur du Tyrol du sud-est a fait des instances auprès du chancelier Karl Renner, de la république allemande-autrichienne, pour unir son pays avec les autres parties du Tyrol. Le chancelier voudrait que le Tyrol du sud qui est allemand s'unisse avec la Bohême allemande et fasse ainsi partie de l'Autriche.

MORT DE SA BLESSURE

Un nommé Olivier Matte est décédé hier à 3 heures 50 de l'après-midi. Il avait été écorché par un automobile le matin, vers 2 heures, et transporté à l'hôpital Général. L'enquête devant les jurés aura lieu demain.

LA GLACE EST ROMPUE

UNE LISTE SUR TROIS EST AFFICHÉE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS, CE MATIN, AU BUREAU DES ACHATS ET VENTES — "C'EST UNE VICTOIRE"

Le commissaire Gaspard DeSerres a donné suite à ses déclarations en faveur du bilinguisme dans tous les départements municipaux. Au bureau des achats et ventes, une liste sur les trois qui sont affichées ce matin, est traduite en excellent français.

C'est une amélioration sensible, nous a fait remarquer un voyageur de commerce. C'est même une victoire, a repris un autre tout heureux du changement.

Maintenant que le principe est établi, il est à souhaiter que l'on ne s'arrête pas à mi-chemin. Un voyageur a paru surpris que les deux autres listes soient totalement rédigées en anglais ; mais elles portent la date du 4 mars, alors que l'ordre de respecter notre langue en ce département n'était pas venu en haut lieu, a-t-il ajouté. L'autre liste, bilingue celle-là, est datée du 6 mars ; elle a été posée hier après-midi. "A l'avenir, a-t-il repris, il faut que toutes les listes soient affichées en français et en anglais, et nous l'exigeons."

LA REVISION EST TERMINEE

M. René Bauset, secrétaire de la ville, est à compléter la revision définitive des listes électorales de Montréal. Officielles des aujourd'hui même, les listes seront transmises au bureau d'enregistrement, mais une copie en sera déposée pour consultation, aux archives municipales.

Elles portent cette année 105,800 nous, ce qui représente à peine un sixième de la population de Montréal. Elles servent pour les fins d'élections soit fédérales, soit provinciales, et pour tout recours à l'opinion publique par voie de plébiscite.

Les listes actuellement révisées seront employées pour la première fois au printemps, à l'occasion du referendum sur le vin et la bière, tel que projeté par la législature de Québec.

UNE PROTESTATION

Les marchands épiers ne voient pas d'un bon œil le projet de certains gros commerçants de vendre les pommes de terre à domicile moyennant une réduction substantielle de la taxe de colportage actuellement portée à \$100 par voiture par année.

Très heureux du rabais d'un dollar par sac que les colporteurs promettent, ils ne voient pas en quoi le permis de \$100 pourrait leur nuire, car ils calculent qu'en vendant 10 sacs par jour, à peu près 3,000 par année, le colporteur ne paierait que 3 sous par sac, pour obtenir le droit de vendre dans les rues. C'est un impôt minime qui ne change point le prix coûtant, estiment-ils, et qui ne peut les empêcher de vendre même à plus d'un dollar meilleur marché au détail.

Les épiers invoquent en leur faveur des raisons d'ordre pratique. Ce système de distribution de porte en porte ne peut donner satisfaction au consommateur, d'abord parce que l'approvisionnement ne pourra se faire en temps opportun et qu'ensuite le consommateur ne possède pas toujours une cave ou un endroit propre pour conserver les tubercules en bonne condition.

D'ailleurs, la plupart des consommateurs n'achètent point les pommes de terre au sac ; à peine un sur vingt le fait, ont constaté les épiers. C'est l'épicer qui reste donc l'intermédiaire indispensable, puisqu'il possède l'entrepôt voulu pour les garder en grande quantité.

Pour toutes ces raisons, l'association des épiers a prié la commission administrative de "bien vouloir refuser la demande qui lui a été faite et de maintenir le permis au taux actuel".

UNE MISE AU POINT

Dublin, 7. — (De la Presse canadienne). — Les républicains sont bien indignés par le récit de Sean O'Connell, qui a raconté avec quelle habileté de jolies jeunes Irlandaises ont retenu les géoliers de la prison de Lincoln pendant que de Valera et ses amis accomplissaient leur évasion.

M. Harry Boland, membre du parlement et secrétaire du Sinn Féin, qui a été au courant de toute la correspondance de de Valera, trouve ridicule cette assertion et il dit les jeunes filles irlandaises trop respectables pour aller jusqu'à flirter avec des soldats anglais. Sauver de Valera était un travail d'hommes et ce sont des hommes qui l'ont accompli. Comment ?

"Nous sommes heureux de dire que nous ne sommes pas au lieu d'un simple monument de pierre, la construction d'œuvres d'utilité publique."

A Charlottetown, un soldat de retour du front propose une route ; Edmonton est en faveur d'une salle commémorative ; ailleurs on recommande l'établissement de parcs et de terrains de jeux. Il en est d'autres qui trouvent que l'heure de la guerre n'est pas le moment propice pour une œuvre populaire ne nuit en rien aux autres.

PROCHAIN VISITEUR

M. Pellerin de la Touche, de Paris, président de la Cie Générale Transatlantique, actuellement en voyage aux Etats-Unis, viendra à Montréal, où il s'arrêtera du 13 au 15 mars prochain. Il sera accompagné de M. de Vial, directeur de l'Agence de Bordeaux, et de M. Harinkow, représentant l'Agence de New-York. Il sera reçu par MM. Genin et Trudeau, agents de la Cie à Montréal.

Les visiteurs s'entreindront avec les personnalités du commerce maritime canadien au sujet du développement des relations maritimes entre la France et le Canada.

Bertrand est nommé à un bataillon de l'Est. Il revêt l'uniforme sombre, dont il est fier, qui le grandit encore et le fait paraître plus svelte, et il fait ses visites de départ, moitié déchiré de quitter ces lieux familiers et ces joies secrètes, moitié enivré d'entrer dans sa nouvelle miliaire, et d'apporter au service de la France sa virile énergie, son âme passionnée...

Des changements pouvant arriver en son absence, il ne s'inquiète guère. Naturellement, il avait dans son propre cœur, senti que Marie le Mahoc était au fond de toutes ses pensées, et la forme même de ses rêves. Il n'osait pas parler au docteur: il était si jeune! Et ne se sentait pas encouragé. Mais il voulait affirmer sa personnalité, marquer dès le début sa place au bataillon, inspirer la confiance par la dignité de sa vie. En un mot, il voulait être tout un père comme le docteur lui avait confié une fille comme Marie Jusque là, cependant un rival ne pouvait-il apparaître? Il ne le pensait pas. Marie était si jeune, ses parents ne désiraient pas se séparer d'elle si tôt; il n'y avait dans les environs que des fonctionnaires âgés, ou de jeunes châtelains dont les parents exigeaient une particule ou une dot plus considérable.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE à responsabilité limitée J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

LE CANADIEN EST CHAMPION

Il décroche les honneurs de la Ligue de hockey Nationale en triomphant du club Ottawa hier soir au Jubilé dans la cinquième joute de la série — Le général Pau assiste à la joute

Résultat final : 4 à 2

Le Canadien est champion de la Ligue de hockey Nationale. Il s'est définitivement assuré ce titre hier soir en battant les Sénateurs pour la quatrième fois dans la série de détail. Le club de George Kennedy est sûrement le meilleur de la ligue et il est digne d'être représenté dans l'Ouest dans les séries pour le championnat mondial. La partie d'hier soir, qui termine les séries locales, a été gagnée par un résultat final de 4 à 2.

Les Sénateurs n'eurent aucune excuse à offrir pour leur défaite d'hier soir car l'équipe de la Capitale était au grand complet. Nighbor n'a pas fait merveille hier soir, car sa mise en échec faisait défaut et ses lancers manquaient de précision.

Tous les joueurs du Canadien se montrèrent supérieurs à leurs rivaux et aussi, ils eurent constamment l'avantage. A la fin de la première période, le Bleu Blanc Rouge menait par 1 à 0, tandis qu'à la deuxième reprise le résultat était de 2 à 1 en faveur de nos locaux et comme nous le disons plus haut, ils gagnèrent par 4 à 2. Le jeu fut de toute beauté et les amateurs présents furent très satisfaits de l'exhibition donnée et de la tenue de nos joueurs.

Vers la fin de la première période le général Pau et le commandant d'André, son ordonnance, arrivèrent au Jubilé, mais les amateurs étaient tellement intéressés à la partie, et leur présence était si inattendue que personne ne s'en aperçut. Ce ne fut pas la même chose lorsque la nou-

velle se répandit dans les rangs des amateurs présents et le général et son ordonnance furent longuement applaudis.

Dès que la joute fut recommencée le général Pau et le commandant d'André suivirent la partie avec beaucoup d'intérêt et parurent apprécier le sport canadien.

Voici l'alignement des équipes, ainsi que le sommaire de la partie :

Canadien	Ottawa
Vézina	Buts
Corbeau	Défenses
Hall	S. Clegborn
Berlinguette	Hall
Pitre	Avants
Lalonde	Avants
Substituts	Avants
Arbitres	Arbitres

SOMMAIRE
Première période
1-Lalonde-Canadien 9.45

Deuxième période
2-Cameron-Ottawa 6.45
3-Malone-Canadien 4.50

Troisième période
4-Corbeau-Canadien 2.10
5-McDonald-Canadien 1.50
6-S. Clegborn-Ottawa 4.5

Il est probable que les Canadiens s'embarqueront pour l'Ouest au commencement de la semaine prochaine, où ils s'en vont jouer pour la coupe Stanley.

En route, ils s'arrêteront à deux ou trois endroits où ils joueront des parties d'exhibition.

QUE FERA MURPHY CONTRE IRISH PATSY CLINE ?

Ce combat sera sûrement très contesté car les deux hommes sont bien balancés en taille, en poids et en puissance — La victoire devra être remportée en justesse.

Lundi soir prochain au théâtre Français, Irish Patsy Cline sera opposé à un homme qui a eu la décision sur les meilleurs hommes de sa catégorie, à un homme de tout premier ordre : Bud Murphy, de Syracuse, qui est parait-il, un pugiliste tout à fait remarquable.

Cline aura à cœur de ne pas se faire battre et il livrera sûrement une bataille peu banale. Il s'entraîne depuis plusieurs semaines en compagnie de Brosseau, de Fleming et de Deschamps et il est aujourd'hui dans une forme admirable et complètement rétabli de l'accident dont il fut victime il y a deux semaines au cours de ses exercices.

Cline et Murphy attireront beaucoup de monde au Français car tous les amateurs savent que ces deux hommes prendront part à un combat

Le maire Martin sera au National demain soir

Il assistera, en compagnie de M. Décar, à la soirée de la section nautique — Le recrutement se continue — Le gymnase sera ouvert bientôt.

Le grand athlétique, cette semaine, au National, sera le concours de natation, de sauvetage, de plongeurs, etc., qui aura lieu, samedi soir, à la superbe piscine de la rue Charrier. La Commission des sports nautiques du National a très bien secondé la sous-commission du bain dans l'organisation de cette fête qui revêtira pour la première fois, depuis le commencement de la guerre le caractère d'une rencontre de compétition, puisque des représentants de toutes les sections nautiques de Montréal et des environs y ont inscrit des représentants. Cette fête réunira au National des personnages officiels comme Son Honneur le maire Martin, le commissaire Décar et plusieurs autres qui ont accepté l'invitation du National. Ce concours verra probablement des bris de records.

Les membres du National, tout en s'occupant des choses du sport, s'intéressent aussi fortement à la survie de leur institution, et la campagne de recrutement des membres actifs commencent il y a quelques jours, reçoit toutes les adhésions. L'équipe de la maison Racine, dirigée par M. Hector Racine, le premier vice-président honoraire du National, a déjà commencé un travail très efficace, et les premières adhésions qu'elle a reçues ont été adressées, hier soir, à l'administrateur général. La lutte sera chaude entre les différentes équipes, car chaque capitaine semble vouloir décrocher la palme au point de vue du nombre de membres inscrits. On peut devenir membre actif du National en re-

CANADA BAT LE ROYAL-CANADIEN

Voici les résultats obtenus mercredi soir dernier à la salle Electra dans les séries de la ligue de quilles Nationale indépendante :

CANADA		ROYAL-CANADIEN	
Villeneuve	183 192 170—545	Milner	137 193 142—472
Pelletier	170 154 192—516	Audy	211 150 213—574
Talbot	186 180 170—536	Lamoureux	210 180 170—560
Lefebvre	194 196 214—604	Gélinaud	129 129 191—445
Bédard	171 192 143—506	Jodoin	191 192 180—563
Total	904 914 889—2707	Total	874 844 896—2614
ROYAL-CANADIEN		LACHINE	
Milner	137 193 142—472	Larche	112 101 146—359
Audy	211 150 213—574	St-Onge	143 121 139—403
Lamoureux	210 180 170—560	Quesselle	142 135 144—421
Gélinaud	129 129 191—445	Vallières	197 130 120—447
Jodoin	191 192 180—563		

BOXEURS LOCAUX ET AMERICAINS AU PARC SOHMER

NATE PENNY ET WILLIE LEWIS, ET JOE BURNS ET BATTING LAHN A L'AFFICHE.

Ceux qui aiment à voir les boxeurs locaux aux prises contre des américains seront servis à souhait mercredi soir, au Parc Sohmer, alors qu'ils seront témoins de la rencontre entre Nate Penny, de Montréal, avec Willie Lewis, de New-York, et de celle entre Joe Burns, de la Pointe Saint-Charles, avec Battling Lahn.

Les amateurs de boxe attendent impatiemment la rencontre entre Penny et Lewis. Sur les champs de crose, Penny se bat comme un engagé et nous l'avons même vu dans son emportement s'attaquer au capitaine de son propre club. Se battre est comme un besoin pour Penny. Il sera donc dans son élément mercredi soir, lorsqu'il mettra les gants avec Willie Lewis. Certes, personne ne pourra dire que cette rencontre est du chiqué. Penny sera dans l'arène pour gagner et pour gagner le plus rapidement possible. Il est certain que Penny ne possède pas l'expérience qui lui serait si utile, mais il a la bonne volonté et il saura à n'en pas douter faire bonne figure. Cette rencontre attirera certainement une foule de sportsmen.

La rencontre entre Joe Burns et Battling Lahn sera encore un autre spectacle mouvementé. Burns est un dur à cuire, comme il l'a prouvé lundi dernier alors qu'il a fait face à Eddie Fitzsimmons. Ce dernier était un rude boxeur, un homme connaissant admirablement son métier et qui a cogné dur sur la mâchoire de Burns. D'une façon ou d'une autre, Burns a cependant réussi à le forcer à abandonner. Il n'y a nul doute que Lahn devra se surpasser mercredi.

CABANA SE RENCONTRERA AVEC DECARIE

Wilfrid Cabana, champion des hommes forts de l'univers, est passé à nos bureaux ce matin, pour nous annoncer qu'il était prêt à conclure une rencontre avec Hector Décarie et il invite l'homme fort de Saint-Henri à le rencontrer lundi après-midi, à 2 heures, aux bureaux du rédacteur sportif de La Presse pour arrêter les conditions de la rencontre.

LA SOREE AU PROFIT DE JOE SHEARS

Près de cinq cents personnes se sont rendues au Théâtre Français, hier soir, pour assister à la soirée de boxe organisée au bénéfice de Joe Shears, ce vaillant petit boxeur-soldat qui est actuellement à l'hôpital militaire de Sainte-Anne. Cette soirée, quoique peu intéressante, a été très amusante, et tous les spectateurs laisseront le théâtre après la dernière rencontre, très satisfait d'avoir fait leur part pour venir en aide à Shears.

Les pugilistes avaient prêté leur concours gratuitement, et aussi ils se battirent "pour leur argent". Dans la première rencontre, Kid Irish et Kid Marshall annulèrent en quatre rondes, et la bataille entre Young Roberts et Young Meyers eut le même résultat. Red Sims et Kid Corey, deux boxeurs locaux qui ne s'étaient rencontrés depuis longtemps, donnèrent une jolie exhibition de quatre rondes. Red Sims eut un léger avantage sur son adversaire.

Joe Burns et Kid Watson intéressèrent les amateurs présents dans leur combat. Burns s'est révélé pugiliste très scientifique et il fut longuement applaudi lorsqu'il se retira de l'arène après la quatrième ronde. Kid Thomas s'amusa pendant quatre rondes avec Ted Lyons. Dans la reprise finale, Thomas se mit résolument à l'oeuvre et malmena son adversaire.

L'assaut principal, qui mettait aux prises Spike Sullivan et Nate Penny, se termina d'une façon inattendue. Après avoir pris les choses aisément, dans les trois premières rondes, Sullivan eut l'idée de faire de la véritable bataille dans la quatrième reprise. Une minute après le commencement de la ronde, il porta un terrible crochet de droite à la mâchoire de Penny et répéta ce coup immédiatement après, et c'en était fini de Penny. Celui-ci tomba à la renverse et resta étendu sur le carreau. Sullivan et l'arbitre transportèrent Penny dans son coin et ce n'est que dix minutes plus tard qu'il revint à lui. Plusieurs spectateurs huèrent Sullivan et le blâmèrent d'avoir agi si brutalement dans une simple exhibition; alors que Penny ne recevait pas un seul sou pour ses services.

"LE SAIN E-BRIGIDE"

L'assemblée mensuelle des membres du club le Saint-Brigide aura lieu, ce soir, à 8 h. 15 précises, au local No 227, rue Maisonneuve. Tous les membres sont priés d'être présents.

VICKERS BAT LE MONTAGNAIS

Québec, 7. — Le Vickers, champion de la Ligue de la Cité de Montréal, a défait hier soir le Montagnais, champion de Québec, par un résultat de 5 à 3.

Tahamont		METROPOLE	
J. Bélanger	128 171 176—475	Lamoureux	154 154 162—470
Duplessis	131 140 189—460	Desrosiers	139 152 149—440
Bélanger	172 179 189—538		
Total	724 796 863—2383		

FAITS DIVERS

LE PROCES DES DEUX FRERES BARBIERI AUX ASSISES.

Le procès des deux frères Joseph et Giovanni Barbieri, accusés de tentative de meurtre sur l'agent de police Ernest Boucher, a commencé hier après-midi, devant le juge Déry, qui préside les Assises. Deux témoins ont été entendus, la victime et un médecin de l'hôpital Général, le Dr Roman.

Boucher a raconté par le menu toutes les péripéties qui ont marqué l'attentat des deux Barbieri.

"Une femme, a-t-il dit, m'avait informé que je pourrais surprendre au café Napoléon, rue Saint-Catharine, des vendeurs illicites de cocaïne. Je m'y rendis donc, en compagnie de cette femme et de l'agent Penticost. L'homme cherché n'était pas au café, mais il y avait les deux jeunes Barbieri qui nous suivirent dehors. L'intimité l'ordre à la foule de vider la place. On refusa. Les Barbieri de nous sauter dessus. Je reculai dans le dos un coup de poignard. Je ne sais qui me l'a donné. L'empoignai Joseph Barbieri et je le tenais entre mes jambes, pour me défendre avec mes mains contre le reste de la foule qui se ruait contre moi. Pendant tout ce temps, je reçus force coups de couteau aux jambes, qui n'ont pu m'être donnés, je l'affirme, qu'après que j'ai été blessé. Le Dr Roman, qui a été appelé ensuite, assura la Cour que les blessures infligées à Boucher étaient jugées sérieuses par les médecins de l'hôpital. Boucher aurait pu y succomber. Seule sa vigoureuse constitution physique l'a fait revenir à un état de santé. Me McGoun a bien objecté, là-dessus, que Clemenceau avait eu lui aussi un poulmon troué et sa blessure n'avait pas été mortelle, pourtant. Mais il n'est pas la question, a répondu le juge Déry.

Me Dagenais a fait subir au témoin un contre-interrogatoire. Boucher affirma de nouveau que les deux jeunes Barbieri, présents à la barre, avaient bien été ses agresseurs, que le couteau qu'il l'hôpital avait pris sur Joseph Barbieri était réellement celui qui l'avait blessé. Le Dr Roman, qui a été appelé ensuite, assura la Cour que les blessures infligées à Boucher étaient jugées sérieuses par les médecins de l'hôpital. Boucher aurait pu y succomber. Seule sa vigoureuse constitution physique l'a fait revenir à un état de santé. Me McGoun a bien objecté, là-dessus, que Clemenceau avait eu lui aussi un poulmon troué et sa blessure n'avait pas été mortelle, pourtant. Mais il n'est pas la question, a répondu le juge Déry.

MESAVENTURE D'UN BON SAMARITAIN

Un nommé James Hanlan, Green Park, Saint-Lambert, a été assailli hier par plusieurs individus, et dépouillé de tout ce qu'il possédait, argent, montre, stylo, chaussures, etc. Etant venu à la ville à la recherche d'un logis, il s'en retourna chez lui quand il s'est avisé d'entrer dans un cabaret, angle Sanguinet et Craig. Il a rencontré là un homme ivre mort qu'il s'efforça de ramener chez lui. Deux autres individus ont prêté main-forte à Hanlan. On a monté la rue Sanguinet. Ruelle Rochon, les drôles se sont rués sur le bon Samaritain. L'ont frappé à la poitrine, à la tête et sur les côtes. Ils lui ont enlevé toute sa fortune. C'est en chaussettes qu'il est allé porter plainte au bureau des détectives.

MORT SUBITE DANS LA RUE

Mme Joseph Presseau, âgée de 50 ans, domiciliée 2059 avenue de l'Église, Côte Saint-Paul, est décédée subitement hier soir, alors qu'elle marchait rue Notre-Dame ouest, avec ses deux filles. Mme Presseau a succombé à une syncope. Son cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner tiendra une enquête.

INCENDIE CHEZ UN PLOMBIER

Un incendie s'est déclaré hier soir chez le plombier Schulman, 58 ouest, rue Dorchester. L'eau, la fumée et le feu ont causé des dommages qui s'élevaient à plusieurs centaines de dollars. Le feu a pris, croit-on, dans des chiffons de papier, trainant dans l'arrière-boutique. Mais on ignore qui l'y a mis.

MORTE EN VISITE CHEZ UNE AMIE

On a transporté à la morgue, du No 70 Hôtel-de-Ville, où le décès a eu lieu, le cadavre de Mme Rosalida Méthot, âgée de 35 ans, domiciliée rue Saint-Timothée 291. En visite chez une amie, elle avait mandé un médecin, s'étant sentie mal à l'aise. Elle avait déjà reçu, quand le médecin est arrivé.

LE POMPIER MAGUIRE REVIENT A LUI

Le pompier Walter Maguire, qui a été blessé lors de l'incendie à la "Dominion Glass Co.", est revenu hier soir d'un état d'inconscience qui durait depuis douze heures. Souffrant de graves contusions à la tête, Maguire guérira cependant de ses blessures.

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS
Vendredi, 7, 8 heures 15, salle des conférences.—Cours de la Schola Cantorum.—Degré intermédiaire (Prof. Pineault).

Vendredi, 7, 8 heures, 15, salle des promotions.—Cours de géographie canadienne (Prof. Emile Miller), 4e leçon.—La Nouvelle-Ecosse.—Relief.—Ressources minéralogiques.—Economie destructrice.—Persistance des caractères nationaux.—Tendances politiques.

Samedi, 8, cours de pédagogie. Section française (salle des promotions): 2 heures. L'enseignement de la géographie, 2ième partie (Prof. Miller): 3 h. 15, étude de l'histoire d'après Bossuet, (Prof. Gauthron).

English section: 3.15 p. m. Character Building in our schools (Prof. McShane). Third essay handed in: What relative time should be devoted to the teaching of Geography. Bookkeeping and arithmetic and what methods would you employ to obtain the best results?

Samedi, 8, cours de pédagogie. Congrégation de Notre-Dame (1010 ouest rue Sherbrooke) section française: 9 heures: L'arithmétique à l'école primaire (directeur Manning): 10 heures 15: Quelle part convient-il de faire aux sciences physiques et naturelles à l'école primaire? (Abbé de Lamirande).

Remise du 2ème manuscrit.—Sujet: Quels procédés employer pour rendre réellement fructueux l'enseignement de la langue maternelle?

LES LAITIERS

DES LIVREURS EN GRÈVE

LES EMPLOYES DE TROIS COMPAGNIES SE METTENT EN GREVE, CE MATIN, POUR OBTENIR LE MEME SALAIRE QUE LES LIVREURS DE LA CIE BORDEN.

Les distributeurs de lait des compagnies Guaranteed Pure Milk Ltd, John Duncan et Elmhurst Dairy se sont mis en grève, ce matin, à la suite d'une décision de l'Union des distributeurs de lait, prise hier soir, au temple du Travail. Ils réclament un traitement identique à celui des employés de la compagnie Borden Farm Products, qui ont gagné leur cause après avoir fait une grève de trois jours, il y a deux semaines.

Les grévistes ont fait récemment des démarches auprès de leurs patrons pour solliciter le même salaire que leurs confrères de la compagnie "Borden Farm Products": quelques jours plus tard, six distributeurs furent congédiés. Ils exigent un salaire minimum de \$20 par semaine, avec 3 pour cent de commission sur les ventes, et quinze jours de vacances avec plein salaire.

Les distributeurs de lait de la Cie John Duncan et de la Cie "Guaranteed Pure Milk" reçoivent un salaire de \$17 par semaine et 5 pour cent sur les ventes; ceux de la compagnie "Elmhurst Dairy" gagnent \$18.

CONTRE LA PASTEURISATION

L'Union coopérative des laitiers de Montréal a tenu un référendum auprès des consommateurs sur le rétablissement du bureau d'hygiène ordonnant la pasteurisation du lait. La grande majorité de ceux qui ont signé le questionnaire soumis, se sont prononcés contre le rétablissement.

Les ménagères préfèrent le lait pur parce que le goût du lait pasteurisé ne leur plaît pas. On se demande si la ville peut forcer le consommateur à acheter une marchandise qui n'est pas de son goût.

UNION CATHOLIQUE

Dimanche, le 9 mars, il y aura séance à l'Union Catholique, à 3 h., dans la salle de bibliothèque, 236, rue Bleury.

M. l'abbé Blanchard, p.s.s., nous entretiendra d'un sujet très intéressant et très pratique: "Du bon français dans les affaires".

Les hommes sont cordialement invités.

DEUX FOIRES CHAQUE ANNÉE

(Service de la Presse associée)
Lyon, 7.—Les directeurs de la Foire de Lyon ont décidé que dorénavant la foire de Lyon sera divisée en deux parties, c'est-à-dire qu'il y aura deux expositions par année. M. Herriot, maire de Lyon, a dit que plus de mille firmes n'ont pu obtenir de places à la Foire qui se poursuit actuellement et que les accommodations à Lyon étaient taxées au maximum.

LOEW'S

NORMA TALMADGE dans THE HEART OF WETONIA
Un beau roman d'amour dans les Indes
Comédie Senté
"NEVER TOO OLD"
Un roman oriental
"WISHLAND"
Romance musicale fantastique avec J. K. Emmett et Ryan et Cie.
"Holiday in Dixie Land"
10-acteurs de comédie—Autres numéros: Corbett, Shepard et Dunn, Russell Lum, Maxon et Morris.
Représentations continues: 1 h. à 11 h. Après-midi: 10 h. 15; soirées, 15 h. à 23 h. Samedi, dimanche et fêtes, prix des soirées.

ST-DENIS

SIMPSON ET VEAN
Danseurs et chanteurs de salon.
Les Jeunes Filles de Maxman jongleuses d'un genre nouveau.
MONTAGU LOVE
"LE GROGNARD"
HOUDINI
"LE MAITRE DU MYSTERE"
Et plusieurs autres actes de vaudeville et de vus.

On a décidé de tenir une exposition au printemps, du premier au 15 mars, laquelle comprendra la joaillerie, l'horlogerie, les laines et cotons, les chapeaux, les chaussures, les cuirs, les automobiles, les produits électriques et chimiques. La deuxième foire, qui aura lieu du premier au 15 octobre, comprendra la métallurgie, la construction industrielle, la machinerie agricole, et les exhibits étrangers et coloniaux.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS NATIONALE

Avis d'assemblée générale spéciale des Membres à Vie

Une assemblée générale spéciale des Membres à Vie de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale est, par les présentes, convoquée pour être tenue à la Palestre de l'Association, le quatorzième jour de mars 1919, à 8 h. 30 p.m. Ordre du jour: Prendre en considération et confirmer et ratifier les résolutions adoptées par le Bureau de Direction et par les Membres à Vie de l'Association, en assemblée le 13 février 1917, le 23 mai 1917 et le 19 février 1919, aux fins d'autoriser et effectuer l'emprunt négocié à l'Alliance Nationale, comportant hypothèque sur les biens de l'Association.

Par ordre du Bureau de Direction, EDOUARD-CHARLES ST-PIRE, Administrateur général et Secrétaire.

COUR SUPERIEURE pour la province de Québec, district de Montréal, No 1042 — T. McAvity Stewart, agent des cités et district de Montréal, demandeur, vs. Joseph Bogat, agent des cités et district de Montréal, en Ledit Joseph Bogat, demandeur, vs. The Dale Wax Figure Co., Ltd., de Toronto, corporation légalement constituée ayant son principal bureau d'affaires en la ville de Toronto, (Ontario), défenderesse en garantie. Il est ordonné à la défenderesse en garantie, The Dale Wax Figure Co., Ltd., de comparaître dans le mois. Le procureur du demandeur, G. DUTAUD, T. DE-PATIE, député-protonotaire. Montréal, 6 mars 1919.



CIGARETTES EGYPTIENNES

NIZAM

10 POUR 15 CENTINS



Toutes ces trois marques sont en paquets imperméables à l'air. Facile à trouver car WRIGLEY'S est en vente partout.

Cherchez-la! demandez-la!

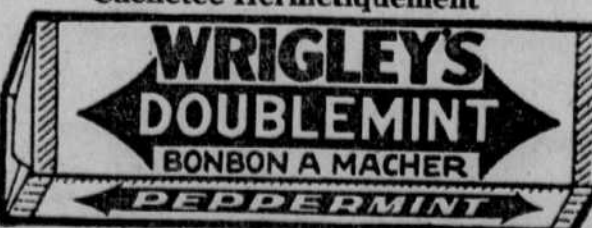
Soyez sûr d'avoir

WRIGLEY'S

La Gomme la plus renommée



WRIGLEY'S A LA SPEARMINT FRIANDISE A MACHER A LA MENTHE



WRIGLEY'S DOUBLEMINT BONBON A MACHER PEPPERMINT

Faite au Canada



WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM SA SAVEUR DURE

Sa Saveur Dure!

A PARIS

UN PAS DE PLUS VERS LA PAIX

Le conseil suprême adopte une proposition américaine, et les diverses commissions présenteront les conclusions de leurs études, sous forme d'articles qui seront insérés dans les préliminaires du traité de paix.

(Service de la Presse Associée)

Paris, 7. — Le conseil suprême a adopté un pas de plus vers le traité de paix en adoptant la proposition américaine. Les divers comités présenteront les conclusions de leurs études sous forme d'articles qui seront insérés dans les préliminaires du traité de paix. Voici le communiqué officiel à ce sujet :

"Le conseil suprême a adopté la proposition américaine que les comités rédigeront en résolutions les conclusions de leurs études afin qu'elles soient insérées dans les préliminaires du traité de paix. La discussion s'est ensuite portée sur les conditions navales militaires et aériennes imposées à l'ennemi. La prochaine réunion aura lieu cet après-midi."

Le désarmement de l'Allemagne est demandé dans une résolution adoptée par la commission de l'armée à la Chambre des députés. La résolution dit "que cette commission, prenant en considération le danger auquel la France est exposée par suite de la continuation de toute activité industrielle rela-

tive à la fabrication du matériel de guerre et du maintien des armées allemandes, invite le gouvernement à insister auprès de la conférence de la paix pour qu'elle obtienne le désarmement de l'Allemagne".

Les socialistes radicaux, qui sont en grande majorité à la Chambre, ont discuté l'attitude qu'ils prendront dans le débat sur le budget. Ils ont unanimement décidé de s'opposer à l'imposition de nouvelles taxes au contribuable français avant que l'Allemagne ait payé ses dettes jusqu'à la limite de ses ressources. Ce groupe est favorable au désarmement allemand.

La commission de la conférence de la paix a étudié les questions soulevées par un sous-comité au sujet des réparations et du mode de prélever le paiement des dommages causés par l'ennemi. Le second sous-comité de la commission interalliée des ports et des communications par eau a complété son étude de l'application d'une législation internationale aux ports de mer.

LES ALLIES

L'Italie devra revenir à des sentiments d'humanité

Les Etats-Unis l'avertissent de ne plus priver de manger les Yougo-Slaves et les Tchéco-Slovaques, sinon ils lui couperont les vivres — L'Italie n'a pas encore répondu.

Washington, 7. — (De la Presse Associée). — L'Italie vient d'être avertie par les Etats-Unis d'avoir à changer de conduite à l'égard des Yougo-Slaves et des Tchéco-Slovaques qu'elle prive de manger, car autrement elle s'exposera à se voir privée elle-même des vivres que les Etats-Unis lui envoient depuis quelque temps.

Il a été prouvé hier que l'Italie a causé une situation intolérable par le blocus qu'elle a imposé aux Yougo-Slaves et aux Tchéco-Slovaques. Ce blocus n'est pas complet parce que les Etats-Unis sont parvenus à procurer à ces peuples des vivres en quantité importante, mais les retards causés par l'Italie ont fait beaucoup souffrir ces populations affamées.

Le rapport de ces souffrances causées par le blocus n'a pas encore été confirmé à Paris, mais on sait que beaucoup de souffrances

évitables ont été endurées et cela par la faute de l'Italie. Les représentants de la France et de l'Angleterre ne se sont pas gênés pour condamner la conduite de l'Italie, et cette nouvelle a été envoyée par câble aux Etats-Unis, mais les représentations des Américains étaient déjà faites lorsque ce télégramme est arrivé.

L'Italie qui dépend en grande mesure des Etats-Unis pour sa nourriture n'a pas encore envoyé de réponse. La désorganisation de l'industrie en Russie et les dévastations de la Roumanie ont complètement empêché ces pays de remplir leurs obligations, c'est ce qui fait que l'Italie dépend en grande partie des Américains. Le dernier, les Etats-Unis ont envoyé en Italie, 18,000,000 de boisseaux de blé, 3,000,000 de barils de farine, 40,000,000 de livres de bœuf en conserve, 98,000,000 livres de lard fondu, et beaucoup d'autres aliments.

LA GRÈVE DES GARÇONS DE TABLE

CEUX-CI ONT L'APPUI DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL. — UNE OFFRE DES PATRONS.

Les gérants du Windsor, du Ritz, Carlton et du Viceroy ont fait une offre verbale accordant aux grévistes 50 pour cent de leurs demandes. Les grévistes ont refusé d'attendre qu'ils aient refusé de signer une entente à cette fin. C'est la déclaration faite hier soir par M. J. T. Foster, M. J. J. Henley, organisateur international et représentant l'union des garçons d'hôtel, a confirmé cette déclaration. Le conseil des métiers et du travail a adopté une résolution approuvant les grévistes. C'est M. Foster qui a fait adopter cette résolution. Il a fait un discours. Après avoir énuméré les causes qui ont amené la grève, il a dit les résultats des pourparlers avec les gérants d'hôtels. Plusieurs entrevues ont eu lieu. Finalement les gérants ont consenti à une concession aux grévistes de 50 pour cent de leurs demandes. On eut voulu que les trois gérants des hôtels affectés par la grève signent cet accord. Ils ont refusé. Aussi les grévistes ont-ils déclaré cette offre non signée. M. Foster approuve les grévistes de table de n'être pas pressés d'accepter une offre blanche. Rien ne leur certifie que les gérants n'oublieraient point leur promesse trop vite.

M. Foster demanda aux unionistes de donner leur appui aux grévistes. M. J. J. Henley a aussi parlé dans le même sens que M. Foster. Le "Queen" et "La Corona" ont signé des accords acceptables pour les garçons de table. Le président du conseil a terminé en disant qu'il souhaitait de voir cette grève s'achever au plus tôt en donnant aux travailleurs l'occasion d'améliorer leur situation.

LES IMPÔTS QUE PAIE M. HENRY FORD

Détroit, 7. — M. Henry Ford n'a eu que des revenus de douze millions de dollars, l'année dernière : c'est pourquoi la taxe du revenu qu'il aura à payer cette année, sera de un million de moins élevée que l'année dernière, a-t-on dit ici aujourd'hui.

Durant les derniers jours, un grand nombre de comptables, d'avocats, de commis et de sténographes ont travaillé à dresser le bilan de la dette qu'il doit au gouvernement, et aujourd'hui le travail est loin d'être terminé.

On estime que la taxe sur les revenus de M. Ford s'élèvera à environ \$6,000,000.

ETATS-UNIS

TOUTES SUR LE MEME PIED

LA COMMISSION DU TARIF DES ETATS-UNIS SUGGERE DE TRAITER DE FAÇON EGALE LES NATIONS QUI COMMERCENT AVEC CE PAYS. — NOUVELLE ECHELLE DE DROITS.

Washington, 7. — La Commission du tarif des Etats-Unis vient de soumettre son rapport au président Wilson. Elle suggère entre autres choses, dans le but d'en venir à un traitement égal pour tous, l'imposition d'une nouvelle échelle de droits, à la discrétion du président. Le comité qui préside M. Taussig recommande particulièrement l'adoption d'une politique qui serait de nature à éliminer toute critique et qui accorderait un traitement égal à toutes les nations qui ont des relations commerciales avec les Etats-Unis.

"Les Etats-Unis, dit le rapport de la commission, ne doivent pas demander de traitement de faveur et ils ne doivent pas en offrir. Ils doivent faire valoir leurs droits et imposer leurs pénalités dans le but de faire cesser les distinctions qui sont à son désavantage."

Les Etats-Unis ont pris une place prépondérante dans le monde politique, il est également juste qu'ils fassent la même chose dans le domaine commercial. La politique commerciale et les négociations commerciales qui ont suivies les Etats-Unis depuis quelques décades n'ont eu pour résultat que d'amener des discussions et des complications. Les traités d'entente pour une nation ou pour une autre ont entraîné des discussions qui n'ont pas donné de bons résultats. Des pays demandent des concessions, quelquefois on refuse; d'autres proposent de nouvelles concessions, il s'en suit des controverses qui s'éternisent et qui, souvent, amènent des froissements internationaux.

"On obtiendrait un grand point, dit encore le rapport si les Etats-Unis pouvaient tracer une politique simple et claire. Le principe déterminatif de cette politique serait une égale politique pour tous, ce qui voudrait dire que les Etats-Unis mettront tous les pays sur un même pied sans traitement de faveur pour l'un ou pour l'autre. Dans certains cas cependant il y a lieu de changer un peu les droits de douane ou autres mais ce ne devra être que dans des cas absolument spéciaux, et ceci devra se faire sans changer le principe général qui aura été adopté et qui devra être le même pour tous les pays qui commerceront avec les Etats-Unis."

LA FAMINE EN RUSSIE

DES MILLIERS DE PERSONNES MEURENT DE FAIM. LES VIVRES ONT ATTEINT DES PRIX FANTASTIQUES.

(Service de la Presse Associée) Londres, 7. — La famine règne dans toute la Russie bolchevik et les victimes se comptent par milliers au sein de la population. Les malades dus au manque de nourriture sont excessivement nombreux et les produits alimentaires sont si rares qu'on achète des chats qui se vendent au prix de \$3 chacun. Les entrepreneurs de pompes funèbres ne peuvent suffire à la besogne, et on ajoute qu'il n'y a pas assez de bois pour fabriquer les cercueils.

Ces rapports ont été portés à la connaissance du gouvernement britannique au cours de la semaine dernière par des sujets britanniques qui revenaient de cette malheureuse contrée. La plupart des Britanniques vivent depuis de nombreuses années en Russie et désirent partir à cause des conditions intolérables qui y existent.

Ils sont unanimes à déclarer que les vivres sont des plus rares et que si on ne trouve pas quelques moyens pour remédier à cette très grave situation, les habitants de la Russie bolchevik mourront tous de faim. Les sujets britanniques qui racontent cela disent aussi que la condition de la Russie est le résultat immédiat de la politique d'anarchie et d'erreur de Lenine et de Trozky. Ils ajoutent que le problème russe a cessé d'être un problème politique, que c'est maintenant un problème d'humanité.

Des milliers de sujets meurent chaque jour dans les grands centres comme Petrograd, Moscou, Kiev et Odessa.

A Petrograd seulement, il y a deux semaines, les pertes de vies attribuées à la famine s'élevaient au taux de deux cent par jour. La typhoïde, ou "le typhus de la faim", emporte les jeunes et les vieux partout et à Moscou, il y a une épidémie de la morve. Il n'y a pas de combustible pour la lumière et, après la tombée de la nuit, des millions de citoyens doivent vivre dans la noirceur la plus complète. Les malheurs des Russes sont encore aggravés par la pénurie de charbon et de bois, chose que seuls les riches peuvent obtenir ou encore les favoris ou les amis du gouvernement bolchevik.

Suivant des rapports, le Kremlin, à Moscou, est maintenant converti en entrepôt de bois et de charbon pour le gouvernement bolchevik. Le système de distribution des vivres du gouvernement bolchevik a été sans résultats et ne fonctionne qu'à l'avantage du gouvernement et de ses partisans.

La viande, le lait et les légumes ne peuvent être obtenus qu'à des prix excessifs. La viande de cheval se vend à \$10 la livre et la chair de chien ne peut être obtenue qu'à raison de \$2.50 à \$3.50 la livre. Il n'y a presque pas de médicaments et de médecins. L'argent de papier du gouvernement bolchevik n'a pas de valeur dans les districts du pays et les paysans refusent de l'échanger contre des vivres. Les seuls produits qui entrent dans les villes sont ceux qui sont réquisitionnés par les Gardes Rouges armées.

Il y a trois semaines, à Petrograd le lait se vendait \$500 la pinte, le lard \$30 la livre, le beurre \$45 la livre, le thé \$125 la livre et les pommes de terre \$3.75 la livre.

LE DESARMEMENT

LES NAVIRES ALLEMANDS

AU CONSEIL SUPREME QUI RECOIT LES TERMES DU DESARMEMENT DE L'ENNEMI, M. LLOYD GEORGE RENONCE A SA PART DES DEPOUILLES, VU L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS.

Paris, 7. — (De la Presse associée). Les termes du désarmement de l'ennemi sur terre, sur mer et dans l'air, ont été déposés devant le conseil des grandes puissances et le premier ministre Lloyd-George, à la tête de sa délégation, le maréchal Foch et tout le cabinet de guerre étaient présents.

On consacra la majeure partie du temps à examiner les clauses du désarmement naval qui est en partie fixé, mais plusieurs des principaux points demeurent encore sous réserve, y compris la destruction des gros navires allemands. Le premier ministre Lloyd-George était bien décidé à laisser l'Angleterre prendre sa part des navires, mais il a abandonné cette manière de voir aussitôt qu'il apprit que, pour les Etats-Unis, cela signifiait une augmentation de leur flotte.

Comme résultat de l'explication des Anglais et des Américains qui voulaient la destruction de la flotte ennemie, et des Français et des Italiens qui demandaient leur part de cette flotte, on en est venu à un compromis et il est possible qu'une partie de ces navires soient remis à la France et à l'Italie au lieu d'être coulés.

Comme les termes du démentèlement des fortifications du canal de Kiel soulevaient beaucoup de discussion, le conseil décida de remettre cette question pour étude au comité spécial qui s'occupe des canaux. Devant ce comité, la question sera examinée sous tous ses aspects, en particulier au point de vue de la réserve des Américains qui croient que cette destruction serait un précédent pour forcer plus tard les Etats-Unis à faire disparaître leurs quais et leurs canaux qui peuvent servir à des fins stratégiques.

Le conseil a aussi adopté la résolution proposée par les Américains à l'effet d'obliger les comités non seulement à faire leur rapport mais aussi à rédiger un article qui sera présenté au traité de paix. De cette manière, on simplifie de beaucoup le travail du grand conseil parce qu'il devait étudier un rapport assez compliqué parfois et voir ensuite à quoi s'en tenir, tandis que maintenant la majeure partie de l'ouvrage est faite, il ne lui reste qu'un jugement à porter.

Demain, la séance entière sera consacrée à l'examen des termes militaires et au ravitaillement de la Bohême, de la Yougo-Slavie, de l'Autriche et de l'Allemagne, car la situation est très grave si l'on en croit les rapports qui parviennent chaque jour aux ambassades américaines et anglaises. Toute l'Europe centrale est en proie à la famine et à la révolution.

Comme corollaire des conditions navales et militaires on est à étudier le problème suivant : Est-ce que ces termes que nous imposons à l'Allemagne ne doivent avoir qu'un effet incident, un résultat de la guerre, ou bien faut-il qu'ils aient une portée permanente et tiennent l'Allemagne dans un état de vassalité pendant une période indéfinie? C'est du côté de la dernière alternative que l'opinion a penché et on veut enlever à l'Allemagne l'occasion de faire ce qu'elle a accompli, après avoir été vaincue par Napoléon ; elle s'était alors relevée et elle avait battu la France.

L'intention qu'on a donc est de mettre la main sur la puissance militaire de l'ennemi pendant une période beaucoup plus prolongée que celle de l'accomplissement du traité de paix. Les délégués anglais et américains veulent saisir l'occasion de s'emparer de l'administration des affaires allemandes. Mais la question du droit des peuples à gouverner un peuple vaincu se pose et de l'étendue de ce droit et cette question est assez délicate.

C'est ce qui fait qu'actuellement à la conférence de la paix la discussion du temps pendant lequel les Alliés auront la direction des affaires ennemies devient plus importante que les termes du traité eux-mêmes.

Quoique le texte exact ne soit pas encore connu, on sait néanmoins que la teneur en sera à peu près celle-ci : L'armée allemande comprendra 200,000 hommes, divisée en 15 régiments d'infanterie et cinq de cavalerie, partagés en cinq corps d'armées avec un seul endroit pour le quartier général. Chaque corps comprendra trois régiments d'infanterie et un de cavalerie, ce qui donnera environ 40,000 hommes par corps d'armée. Ces hommes seront enrôlés pour un an et l'on n'aura pas le droit d'appeler plus de 180,000 hommes à la fois. Les officiers supérieurs serviront vingt-cinq ans et les sous-officiers quinze ans.

La Ligue des nations verra à l'accomplissement exact de ces conditions et pourra à son gré les modifier. Les munitions et les armes devront être proportionnées à une armée de 200,000 hommes et le reste sera remis aux Alliés.

De semblables conditions s'appliquent à la flotte allemande qui ne devra pas compter plus de vaisseaux que ce qu'il lui en faut pour faire la police sur les côtes et cette marine n'appartendrá ni à la deuxième ni à la première classe.

Plusieurs membres de la conférence de la paix voulaient, hier, proposer au congrès une résolution pour faire connaître la véritable situation dans la Galicie et demander qu'on y voit au plus tôt. Mais on n'en a pas eu le temps, et il est probable qu'aujourd'hui des mesures seront prises contre les Ukrainiens qui n'ont pas cessé les hostilités.

UN OUVRIER SE BLESSE EN TOMBANT D'UN ECHAFAUDAGE

Léon Constantineau, 25 ans, 299, 5ème avenue, Villeneuve, a été transporté hier soir, à l'hôpital Général. Il avait deux côtes brisées, étant tombé d'un échafaudage à la "Canadian Vickers, Ltd."

Dupuis Frères

UNE LISTE DE BONNES VALEURS

Les ventes de Dupuis le samedi au rayon des chaussures pour hommes sont des plus intéressantes.

Suivez la foule pour vous en rendre compte par vous-même.
BOTTINES POUR HOMMES, veau de Boston, Blucher ou boutonnées, enroule brillante, semelle forte et confortable. Pointures de 6 à 10. Spécial... 2.45
BOTTINES DE TRAVAIL pour hommes, exactement la bottine qu'il vous faut pour la saison du printemps, gros cuir à grain tan, noir ou brun, semelle caoutchouc et clouée tannée à l'huile à l'épreuve de l'eau. Pointures de 6 à 10. Spécial... 4.95



Un magnifique lot de BOTTINES d'échantillons pour hommes, veau mat ou velours, forme large Blucher, la plupart avec semelle de cuir ou Neolin à trepointe Goodyear. Pointures 6, 6½, 7, 7½, 8, 8½, 9, 9½, 10, 10½, 11. Valant jusqu'à 10.00 pour... 4.95
BOTTINES POUR JEUNES GENS, lot d'échantillons, veau de Russie, forme large Blucher, semelle et talon en cuir ou Neolin à trepointe Goodyear. Pointures 4, 4½, 5. Valant jusqu'à 6.00 pour... 3.45

BOTTINES POUR JEUNES GENS ET GARÇONNETS, veau canadien et talon en Neolin. Pointures pour garçonnet de 11 à 2, forme large. Spécial... 3.95
Pointures pour jeunes gens 1 à 5, forme pointure, très spécial... 3.95
BOTTINES POUR ENFANTS "Little Gents", veau, forme large Blucher, genre Scout, en noir ou couleur. Pointures de 6 à 10½. Spécial pour... 2.48

Vous trouverez toujours la première qualité de chaussures. Assortiment au complet. Au rez-de-chaussée.

TRES SPECIAL

COTON BLANC, de 36 pouces de largeur, bonne qualité, fini toile, .20½ pour sous-vêtements. La verge. Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

Licence de la commission des vivres du Canada, No 8-678.
SPECIAUX POUR SAMEDI
Savon Barsalou Impérial, Le morceau .07
Avoine roulée "Peerless", Le gros paquet... .28
Fèves au lard avec tomates, La grosse boîte... .15
Essence "Maple-O" pour faire le sirop, La boîte... .45
Confitures, marque Banner, la chaudière de 4 lbs... .70
Poudre à pâte Magic, la boîte de 1 lb. Rég. 30 pour... .30
Ces spéciaux sont en plus de la liste de prix publiée dans les journaux de jeudi soir, et qui reste en force demain, samedi.

Au sous-sol.

SPECIAL

COMBINAISONS de demi-saison, nuance crème, par côtes fines. Grandeur 32 à 46. Rég. 2.50 pour... 1.19
CHEMISES EN COTON, GÉES, poignets mous, jolies rayures de couleurs, style ample, grandeur de 14 à 16½. Val. spéciale à... 1.39
GANTS de chevreau brun, suède, gris et brun, aussi en buck, avec ou sans doublure de soie. Pointures de 7 à 10. Tous des échantillons de manufacture. Val. jusqu'à 6.00 la paire p. Pas de commandes par poste ou C.O.D. Au rez-de-chaussée.

1.89

ARGENTERIE

PANIER A GATEAU en argent plaqué, sur pied, avec poignée et bord perlé. Régulier 3.45. Très spécial pour samedi... 1.98

Au premier.

BAS POUR DAMES

BAS EN SOIE artificielle, pour dames, en brun, gris pâle, gris foncé, noir et blanc. Pointures de 8½ à 10. Spécial... .79
BAS EN CACHEMIRE, uni, pour dames, en gris, noir et blanc. Pointures de 8½ à 10. Spécial... .49
BAS EN COTON, noirs, pied en cachemire uni, pour dames. Pointures de 8½ à 10. Rég. 40. Spécial... .29

Au rez-de-chaussée.

1.00

1.00

1.00

1.00

1.00

1.00

1.00

1.00

1.00

PALETOTS

PALETOTS demi-saison, pour hommes, nouveaux modèles demi-justés, avec ou sans ceinture. En tweed mélangé gris ou brun... 22.00
En cheviot noir... 22.00
En vécuna noir... 25.00
En vécuna gris foncé... 25.00
En tweed fantaisie brun ou gris... 30.00

Au rez-de-chaussée.

CIGARES

Le cigare "Pelican", le plus en vogue. La boîte de 20 cigares. 1.69
Rég. 2.25. Samedi... 1.69

PIPES

Pipes "Varsity", 10 différents modèles. Régulier .75. Samedi... .59

Au rez-de-chaussée.

GANTS

GANTS EN CHAMOISSETTE, marque Kayser, pour dames ; couleurs : naturel, gris pâle, blanc, rayé noir, noir et blanc, uni. Pointures de 6 à 8. Régulier 1.25 pour... .69
GANTS EN COTON ouaté, pour dames, en gris, noir et blanc. Pointures de 6 à 8. Régulier .75. Spécial... .39
GANTS EN CHEVREAU français, mar- que Vivier, pour dames ; beige, tan, bleu marin, gris taupe, gris foncé, noir et blanc. Pointures de 5½ à 7½. Rég. 2.25. Spécial... 1.75
GANTS EN PURE SOIE, le bout des doigts double, marques Niagara et Acme, pour dames, en blanc rayé noir, noir rayé blanc, noir uni, deux boutons - pression. Pointures de 6 à 7½. Spécial... 1.25

Au rez-de-chaussée.

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25

1.25